OSISKO DÉVELOPPEMENT

OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

. . . . . .

États financiers consolidés

Pour les exercices
terminés les
31 décembre 2022 et 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration d'Osisko Développement Corp.

Opinion sur les états financiers
Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints d'Osisko Développement Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, et des états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion
La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits des états financiers consolidés conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. La Société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas reçu pour mission de le faire. Dans le cadre de nos audits, nous devons acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Nos audits ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l/s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 24 mars 2023

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2020.

Osisko Développement Corp.
États consolidés de la situation financière
Aux 31 décembre 2022 et 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2022 $	31 décembre 2021 $
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	7	**105 944**	33 407
Sommes à recevoir	8	**11 046**	7 951
Stocks	9	**17 641**	18 596
Autres actifs courants		**6 621**	1 471
		141 252	61 425
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	10	**8 833**	12 964
Autres placements	10	**33 819**	49 516
Intérêts miniers	6,11	**580 479**	475 621
Immobilisations corporelles	6,12	**111 696**	83 712
Exploration et évaluation	6,13	**55 126**	3 635
Autres actifs	14	**36 994**	16 251
		968 199	703 124
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer	15	**31 106**	25 117
Prime différée sur les actions accréditives	19	**-**	914
Obligations locatives	17	**1 208**	8 104
Passif sur contrat	18	**941**	3 822
Tranche courante de la dette à long terme	16,33	**4 663**	1 610
Provision pour restauration environnementale	20	**9 738**	2 287
Contrepartie différée et paiements éventuels	6	**3 386**	-
		51 042	41 854
Passifs non courants			
Dette à long terme	16,33	**12 256**	2 154
Obligations locatives	17	**962**	1 762
Passif sur contrat	18	**54 252**	20 998
Provision pour restauration environnementale	20	**66 032**	50 949
Passif lié aux bons de souscription	21	**16 395**	-
Contrepartie différée et paiements éventuels	6	**13 252**	-
Impôts sur le résultat différés	6,23	**23 574**	1 205
		237 765	118 922
Capitaux propres			
Capital-actions	21	**1 032 786**	714 373
Bons de souscription	21	**1 573**	-
Surplus d'apport		**12 857**	6 436
Cumul des autres éléments du résultat global		**7 166**	6 764
Déficit		**(323 948)**	(143 371)
		730 434	584 202
		968 199	703 124

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Charles Page, administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des résultats
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	2022 $	2021 $
Produits		**64 046**	7 661
Charges d'exploitation			
Coût des ventes	24	**(56 643)**	(7 661)
Autres coûts d'exploitation	24	**(64 355)**	(12 919)
Générales et administratives	25	**(36 837)**	(21 655)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt		**(515)**	(1 197)
Dépréciation d'actifs	11	**(140 000)**	(121 594)
Perte d'exploitation		**(234 304)**	(157 365)
Charge de désactualisation		**(5 761)**	(749)
Quote-part du résultat d'entreprises associées		**(641)**	(1 704)
Gain sur la variation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription	21	**25 008**	-
Autres produits nets	26	**24 944**	13 545
Perte avant les impôts sur le résultat		**(190 754)**	(146 273)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	23	**(1 706)**	12 971
Perte nette		**(192 460)**	(133 302)
Perte par action de base et diluée	27	**(3,02)**	(3,03)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base et dilué		**63 797 504**	44 044 538

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021
(présentés en milliers de dollars canadiens)

	2022 $	2021 $
Perte nette	**(192 460)**	(133 302)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	**(1 849)**	(15 849)
Incidence fiscale	**(38)**	1 656
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	**(294)**	-
Éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats		
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**14 058**	(1 537)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	**11 877**	(15 730)
Perte globale	**(180 583)**	(149 032)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022 $	2021 $
Activités d'exploitation			
Perte nette		**(192 460)**	(133 302)
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		**7 437**	4 070
Amortissement	24,25	**11 570**	2 511
Désactualisation		**5 761**	749
Gain sur cession de placements	26	**(11 854)**	(54)
Quote-part du résultat d'entreprises associées	10	**641**	1 704
Gain net à l'acquisition de placements		**-**	(222)
Variation de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10	**480**	701
Gain sur la variation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription		**(25 008)**	-
Gain latent à la suite de la dilution		**-**	(1 847)
Perte de change latente		**-**	489
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés		**1 706**	(12 971)
Dépréciation d'actifs	11	**140 000**	121 594
Prime sur les actions accréditives	19	**(914)**	(6 971)
Ajustement de rattrapage cumulatif du passif sur contrat	18	**(4 362)**	-
Gain suivant la réévaluation des provisions de Sapuchi		**-**	(5 658)
Produit du passif sur contrat	18	**26 112**	5 653
Autres		**646**	1 726
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		**(40 245)**	(21 828)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	29	**(10 013)**	(19 586)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		**(50 258)**	(41 414)
Activités d'investissement			
Intérêts miniers		**(47 955)**	(138 631)
Immobilisations corporelles	12	**(29 409)**	(47 535)
Dépenses d'exploration et d'évaluation		**(8 917)**	(2 118)
Produit de la cession de placements	10	**22 585**	43 054
Acquisition de placements dans des entreprises associées		**-**	(2 200)
Acquisition d'autres placements		**(212)**	(9 094)
Acquisition de Tintic, net de la trésorerie acquise	6	**(67 431)**	-
Dépôt de restauration		**(13 371)**	-
Autres		**(1 207)**	(458)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		**(145 917)**	(156 982)
Activités de financement			
Placements privés	21	**255 492**	39 760
Émission d'actions ordinaires		**368**	-
Frais d'émission d'actions	21	**(7 299)**	(3 044)
Exercice de bons de souscription		**-**	3
Paiements en capital sur les obligations locatives	17	**(6 945)**	(5 745)
Dette à long terme	16	**17 772**	4 015
Remboursement de la dette à long terme	16	**(4 860)**	(251)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		**254 528**	34 738
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des taux de change		**58 353**	(163 658)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		**14 184**	(362)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		**72 537**	(164 020)
Trésorerie au début de l'exercice		**33 407**	197 427
Trésorerie à la fin de l'exercice		**105 944**	33 407

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation[i]	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	(Déficit)	Total
			($)	($)	($)	($)	($)	($)
Solde au 1er janvier 2022	21	44 400 854	714 373	-	6 436	6 764	(143 371)	584 202
Perte nette		-	-	-	-	-	(192 460)	(192 460)
Autres éléments du résultat global, montant net		-	-	-	-	11 877	-	11 877
Perte globale		-	-	-	-	11 877	(192 460)	(180 583)
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		-	-	-	-	(11 475)	11 475	-
Placements privés – Par l'entremise d'un courtier	21	7 752 917	101 873	1 628	-	-	-	103 501
Placements privés – Sans intermédiaire	21	11 363 933	112 150	-	-	-	-	112 150
Frais d'émission d'actions		-	(6 243)	(55)	-	-	-	(6 298)
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	3 426	-	-	3 426
Régime de rémunération réglée en actions ordinaires		-	-	-	2 995	-	408	3 403
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		35 045	368	-	-	-	-	368
Actions émises à l'acquisition de Tintic	6	12 049 449	109 657	-	-	-	-	109 657
Actions émises lors de l'encaissement d'UAR/UAD		27 651	608	-	-	-	-	608
Solde au 31 décembre 2022		**75 629 849**	**1 032 786**	**1 573**	**12 857**	**7 166**	**(323 948)**	**730 434**

(i) Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	(Déficit)	Total
			($)	$	$	$	$
Solde au 1er janvier 2021		39 649 958	687 072	69	15 018	(2 593)	699 566
Perte nette		-	-	-	-	(133 302)	(133 302)
Autres éléments du résultat global, montant net		-	-	-	(15 730)	-	(15 730)
Perte globale		-	-	-	(15 730)	(133 302)	(149 032)
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		-	-	-	7 476	(7 476)	-
Placements privés – Sans intermédiaire	21	3 620 732	6 156	-	-	-	6 156
Placements privés – Actions accréditives	21	1 130 081	25 257	-	-	-	25 257
Frais d'émission découlant des financements		-	(2 580)	-	-	-	(2 580)
Décomptabilisation de l'avantage fiscal lié aux frais d'émission		-	(1 535)	-	-	-	(1 535)
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	2 884	-	-	2 884
Exercice de bons de souscription		83	3	-	-	-	3
Unités d'actions avec restrictions (incluant de la société mère) - Rémunération fondée sur des actions		-	-	2 053	-	-	2 053
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires - Rémunération fondée sur des actions		-	-	1 260	-	-	1 260
Incidence fiscale		-	-	170	-	-	170
Solde au 31 décembre 2021		**44 400 854**	**714 373**	**6 436**	**6 764**	**(143 371)**	**584 202**

(i) Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

1. Nature des activités

Osisko Développement Corp. (« **Osisko Développement** » ou la « **Société** ») est une société minière d'exploration et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées sous le symbole ODV à la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») le 2 décembre 2020 et à la Bourse de New York (« **NYSE** ») le 27 mai 2022. L'adresse enregistrée et celle du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées rétroactivement afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés rétroactivement afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Le 31 décembre 2022, l'ancienne société mère, Redevances Aurifères Osisko (« OGR ») détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement Corp. En vigueur le 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'OGR avec Osisko Développement, il a été déterminé qu'OGR n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement.

Les principales filiales de la Société et leur emplacement géographique au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Entité	Juridiction	Participation %
Barkerville Gold Mines Ltd (« **Barkerville** »)	Colombie-Britannique	100 %
Sapuchi Minera, S. de R.L. de C.V. (« **Sapuchi** »)	Mexique	100 %
Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** »)	É.-U.	100 %

Osisko Développement se consacre à l'exploration et au développement de ses actifs miniers, incluant le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique, le projet aurifère San Antonio au Mexique et la mine test Trixie aux États-Unis.

Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 90,2 millions de dollars, incluant 105,9 millions de dollars en trésorerie. La Société a subi une perte de 192,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. En tenant compte des financements réalisés en mars 2023 (note 35), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et ses dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, la vente d'investissements supplémentaires de son portefeuille, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. L'incapacité d'obtenir d'autre financement dans l'avenir pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées de la Société et pourrait entraîner, sans s'y limiter, la suspension de certaines activités de développement et la cession de certains placements afin de générer des liquidités.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (*International Accounting Standards Board* ou l'« **IASB** »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés le 24 mars 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur (incluant les instruments dérivés), telle que décrite à la note 3(e) ci-dessous.

b) Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de l'entreprise sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivants la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à rabais est immédiatement comptabilisé à l'état Les produits de dividendes sur les titres Les produits de dividendes sur les titres des résultats et du résultat global. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation résiduelle est comptabilisée à l'état de la situation financière à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de l'exercice sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

c) Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes d'Osisko Développement et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont définies comme toutes les entités sur lesquelles la société a la capacité d'exercer un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par la Société.

d) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « **monnaie fonctionnelle** »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la variation des taux de change dans les autres éléments du résultat global.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur en date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

e) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, liquidé, annulé ou expiré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices (déficits) non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état des résultats à la date ex-dividendes.

(ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	**Instrument financier**
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires Titres de créance à court terme Dépôts de restauration Créances clients Produits d'intérêts à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements et bons de souscription ou autres placements
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les bons de souscription
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Emprunts en vertu de facilités de crédit
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Passif lié aux bons de souscription

f) Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues reliées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

La Société a deux principaux types d'actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues :

- Créances clients; et
- Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 pour les sommes à recevoir (incluant les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs), selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

g) Trésorerie

La trésorerie comprend les montants disponibles sur demande détenus dans des banques et en espèces.

h) Crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration minière

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

i) Stocks

Les stocks de fournitures se composent de fournitures minières et de consomptibles utilisés dans le cadre des opérations et sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Des provisions sont comptabilisées afin de refléter les intentions actuelles d'utilisation des pièces à rotation lente ou désuètes et des stocks de fournitures.

Les stocks de minerai empilé, d'or en cours de production et de métaux précieux affinés sont évalués au moindre du coût de production moyen et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif des métaux équivalents dans le cours normal des activités, en fonction des prix des métaux en vigueur à la date du bilan, diminué des coûts estimatifs pour compléter la production et amener les produits finis à la vente. Les coûts de production qui sont comptabilisés dans les stocks comprennent les coûts directement liés au fait d'amener les stocks à leur condition et leur emplacement actuels, comme les matériaux, la main-d'œuvre, les autres coûts directs (incluant les services externes et l'épuisement et l'amortissement), les frais généraux liés à la production.

j) Placements dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	2 à 7 ans
Immobilisations corporelles d'exploration	2 à 20 ans
Immobilisations corporelles minières (développement)	3 à 20 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres gains nets ou pertes nettes* à l'état consolidé des résultats.

l) Intérêts miniers

Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche. Après la réalisation d'une analyse économique positive sur une propriété minière, les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont transférés dans les intérêts miniers, ou dans les immobilisations corporelles, selon la nature de l'actif sous-jacent.

Les intérêts miniers sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Les coûts comprennent les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif, incluant le prix d'achat et toutes les dépenses entreprises dans le cadre du développement, de la construction, de l'installation et/ou de l'achèvement des installations de production minière. Toutes les dépenses reliées à la construction de rampes minières et d'accès aux gisements, incluant les puits miniers et les cheminées de ventilation, sont considérées comme des dépenses en immobilisations de développement et sont capitalisées. La phase de développement et de mise en service cesse dès le début de la production commerciale.

Après le début de la production commerciale, les dépenses de développement ultérieures engagées à l'égard d'un intérêt minier sont capitalisées dans l'intérêt minier en question, lorsqu'il est probable que les futurs avantages économiques additionnels découlant de ces dépenses iront à la Société. Autrement, ces dépenses sont classées dans les autres coûts d'exploitation. Les intérêts miniers font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des évènements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable.

Dès le début de la production commerciale, les intérêts miniers sont épuisés sur la durée de vie de la mine en utilisant la méthode des unités de production en fonction de la durée de vie économique du gisement visé.

La détermination de la date du début de la production commerciale est un processus complexe et nécessite le recours à d'importantes hypothèses et estimations. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine est en mesure d'être exploitée de la manière voulue par la direction. La Société considère principalement les facteurs suivants, entre autres, pour déterminer la date du début de la production commerciale :

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

- Toutes les dépenses en immobilisations majeures visant à atteindre un niveau de production régulier et la capacité désirée ont été engagées;
- Une période raisonnable d'essai de l'usine et de l'équipement minier a été complétée;
- Un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint; et
- Les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

m) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses engagées pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit toutes les dépenses engagées avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passées en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

(i) établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
(ii) déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
(iii) les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
(iv) les activités relatives aux permis; et
(v) les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités. Les actifs d'exploration et d'évaluation font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des évènements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable.

Les flux de trésorerie attribuables aux dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées sont classés dans les activités d'investissement à l'état consolidé des flux de trésorerie à la rubrique *exploration et évaluation*.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

n) Provision pour restauration environnementale

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

(i) La Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'évènements passés.
(ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
(iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est important. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières de la Société pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Ceci comprend également les dépôts de même nature relatifs aux opérations en Utah. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

o) Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés aux états consolidés des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la règlementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur les résultats différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

p) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

q) Bons de souscription

Lorsque les bons de souscription sont classés en tant que capitaux propres, les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

r) Contrats de location

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces de bureaux et de l'équipement minier.

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation (présenté dans les *immobilisations corporelles* à l'état consolidé de la situation financière), avec un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location spécifique. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires.

Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

s) Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

Toute contrepartie versée lors de l'exercice d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont exercées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« **UAD** ») à leurs administrateurs respectifs et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« **UAR** ») à ses dirigeants et employés. Des UAD peuvent être attribuées aux administrateurs, et des UAR peuvent être octroyées aux employés et aux dirigeants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme respectif , leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions de la Société au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion de la Société. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de l'état de la situation financière pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

t) Comptabilisation des produits

Les produits générés par la vente de métaux sont comptabilisés lorsque la Société s'acquitte des obligations de performance associées à la vente. Typiquement, cela se produit lorsque le contrôle des métaux est transféré de la Société à l'acheteur. Les principaux facteurs qui indiquent le moment où le contrôle est passé à l'acheteur comprennent, sans s'y limiter : (a) la Société a transféré la possession physique et le titre légal de l'actif à l'acheteur et (b) la Société a un droit actuel au paiement.

u) Passif sur contrat

Des produits différés résultent des avances reçues par la Société en contrepartie d'engagements futurs, tel que spécifié dans ses ententes de flux (le « passif sur contrat »).

La comptabilisation d'un arrangement de flux dépend des faits et termes de chaque entente. La Société a identifié des composantes financement significatives se rapportant à ses ententes de flux, résultant de l'écart entre le moment où l'avance est reçue et le moment où les biens promis sont livrés. La charge d'intérêt sur le passif sur contrat (note 18) est comptabilisée dans les *intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Le taux d'intérêt est déterminé en fonction du taux implicite de l'entente de flux à la date d'entrée en vigueur. La contrepartie initiale reçue en vertu des arrangements de flux est considérée variable, en fonction des changements dans le nombre total d'onces d'or et d'argent qui seront livrées dans l'avenir. Les changements de la contrepartie variable seront reflétés à l'état consolidé de la perte.

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société cumule les intérêts sur la composante financement du passif sur contrat. Cet intérêt cumulé augmente le solde du passif sur contrat et un montant compensatoire est chargé aux coûts d'emprunt dans les *intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Cet intérêt cumulé n'est pas une obligation contractuelle, mais est destiné à répartir le coût des ententes de flux sur la période où elle est en vigueur. Cet intérêt cumulé est un élément hors trésorerie et n'est donc pas présenté à l'état consolidé résumé des flux de trésorerie. Dès le début de la production, le passif sur contrat sera comptabilisé dans les produits sur la durée de vie de la mine. Les coûts marginaux directement attribuables à l'obtention d'un contrat avec un client sont capitalisés dans les autres actifs non courants. Dès le début de la production, les autres actifs non courants seront passés en charges sur la durée de vie de la mine. Ces coûts sont sujets à la dépréciation lorsque le montant résiduel de contrepartie à recevoir dépasse les coûts qui se rapportent directement à la fourniture des biens qui n'ont pas été comptabilisés en charges.

3. Principales méthodes comptables *(suite)*

v) Résultat par action

Le résultat par action (« **RPA** ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs d'actions de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, l'exercice ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, l'exercice ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR.

w) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer la performance des secteurs d'exploitation de la Société. La Société gère ses activités par l'entremise des activités d'exploration, d'évaluation et de développement de ses projets.

4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations ont été publiées mais ne sont pas obligatoires pour la période en cours et n'ont pas été adoptées par anticipation. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes et ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante sur la période de déclaration actuelle ou les périodes de déclaration futures de la Société.

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Réserves et ressources minérales

Les réserves minérales représentent des estimations de la quantité de minerai exploitable qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves ou des ressources récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales ou les ressources minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

5. Estimations et jugements comptables critiques *(suite)*

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable de la Société à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains éléments sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux évènements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait à l'effet que le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves ou des ressources économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par la Société, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sous-jacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information, la Société évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, à la teneur moyenne par once, aux taux de récupération, aux prix de vente des métaux et aux coûts d'exploitation. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

La Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Les conditions récentes sur les marchés, les pressions sur les coûts subies par l'industrie et le contexte inflationniste actuel sont considérés comme des indicateurs de dépréciation, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation de tous ses projets. La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« **UGT** ») et a déterminé que les montants recouvrables dépassaient les valeurs comptables. Les évaluations de la Société reflétaient diverses hypothèses et estimations significatives de la direction à propos des futurs flux de trésorerie projetés et des taux d'actualisation. Des changements dans ces hypothèses pourraient avoir un impact sur les conclusions de la Société dans les rapports futurs.

5. Estimations et jugements comptables critiques *(suite)*

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences règlementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de remise en état et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui reflèteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Comptabilisation des arrangements de flux

La Société a conclu des ententes de flux le 20 novembre 2020 et le 26 septembre 2022 (note 18). La classification du dépôt en tant que passif sur contrat est un jugement clé et est basé sur la livraison prévue de la future production de la Société. La direction a exercé un jugement dans l'application de la norme comptable IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Pour déterminer le prix de transaction de l'entente de flux, la Société a fait des estimations quant au moment et à la valeur estimés des futures livraisons, afin de déterminer le taux d'intérêt implicite de chaque entente.

Évaluation des stocks – minerai empilé

Les experts de la direction exercent un jugement pour déterminer la quantité de métal contenu dans les stocks de minerai empilé en estimant la teneur et le volume de minerai. La valeur des stocks de minerai empilé correspond à la meilleure estimation de la direction compte tenu des renseignements obtenus auprès d'experts indépendants à la date du bilan. Des changements importants dans la teneur ou le volume de minerai empilé pourraient avoir une incidence importante sur la valeur estimative du minerai empilé, ce qui pourrait se solder par des radiations importantes dans l'avenir.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre ses activités repose sur le jugement, car elle repose sur l'estimation par la Société des flux de trésorerie futurs pour la période de 12 mois à compter de la date des états financiers et sur la disponibilité des fonds pour répondre à ces besoins de trésorerie. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs et les dépenses budgétisées (approuvées par le conseil d'administration), qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition correspond à la définition d'entreprise, ou si elle consiste en une acquisition d'actifs, nécessite de porter un jugement clé. Les hypothèses et les estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, et des propriétés d'exploration et d'évaluation, nécessitent généralement de porter un jugement important. Tout changement dans ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs.

Entité bénéficiaire d'un investissement – Influence notable

L'évaluation de l'influence notable de la Société sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement lors de l'évaluation des facteurs qui pourraient donner lieu à une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu, la représentation au conseil d'administration, la participation aux processus décisionnels, les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement, les échanges de personnel de gestion, l'accès à des renseignements techniques critiques et les droits de vote potentiels.

5. Estimations et jugements comptables critiques *(suite)*

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient la conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation) nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par la Société; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Impôts recouvrables

La Société engage d'importantes dépenses à l'égard desquelles des taxes de vente et indirectes (au Canada et aux États-Unis) et des taxes sur la valeur ajoutée (au Mexique) sont payées. La Société peut réclamer un remboursement intégral des taxes payées à l'égard des dépenses admissibles.

Compte tenu de l'historique d'exploitation limité de la Société, la direction estime actuellement que les soldes de taxes à recevoir seront recouvrables à 100 % et anticipe de les recevoir dans un délai de 12 mois au Canada et aux États-Unis et dans un délai de 36 mois au Mexique après avoir engagé les dépenses associées lorsque la Société amorce le processus de remboursement. Il est possible toutefois que les demandes de remboursement soient retardées, réduites ou refusées par les autorités fiscales respectives. La direction évalue la recouvrabilité et la classification des actifs à chaque date de présentation de l'information.

Actifs d'impôts différés

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

6. Acquisition de Tintic Consolidated Metals LLC

Le 27 mai 2022, la Société a complété l'acquisition annoncée antérieurement de Tintic Consolidated Metals LLC, détenteur de la mine Trixie où la production est présentement à l'essai, et de claims miniers dans le district minier historique de Tintic au centre de l'Utah (la « transaction Tintic »).

Selon les modalités de la transaction Tintic, la Société a financé l'acquisition par l'entremise de :

(i) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement;
(ii) paiements en espèces totalisant environ 58,7 millions de dollars US (74,7 millions de dollars)
(iii) l'émission de redevances totalisant 2 % NSR, assorties d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement, pouvant être exercé dans un délai de cinq ans;
(iv) 12,5 millions de dollars US en paiements différés (15,9 millions de dollars); et
(v) l'octroi de certains autres paiements éventuels, droits et obligations.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les frais de transaction en lien avec l'acquisition ont été passés en charges dans les dépenses générales et administratives et se sont élevés à environ 6,4 millions de dollars. La contrepartie totale payée s'élève à environ 156,6 millions de dollars US (199,5 millions de dollars).

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, un regroupement d'entreprises est une opération dans le cadre de laquelle un acquéreur obtient le contrôle d'une entreprise, laquelle est définie comme étant un ensemble intégré d'activités et d'actifs pouvant être menés et gérés de façon à générer un rendement pour les investisseurs. Pour qu'un ensemble intégré d'activités et d'actifs soit considéré comme une entreprise, cet ensemble doit contenir des intrants et des processus. L'acquisition de Tintic respecte la définition d'un regroupement d'entreprises puisque Tintic génère des revenus et a des processus. Par conséquent, l'opération a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du prix d'acquisition :

Contrepartie payée	**$**
Émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement	109 656
Trésorerie	63 881
Instruments convertibles[(i)]	10 827
Juste valeur de la contrepartie différée de 12,5 millions de dollars US	13 414
Juste valeur des autres paiements éventuels, droits et obligations	1 695
	199 473

6. Acquisition de Tintic Consolidated Metals LLC (*suite*)

Actifs nets acquis	**$**
Trésorerie	871
Autres actifs courants	1 834
Actifs miniers	169 175
Immobilisations corporelles	13 054
Exploration et évaluation	38 508
Autres actifs non courants	1 735
Passifs courants	(1 322)
Passifs non courants	(4 925)
Passif d'impôts sur le résultat différés	(19 457)
	199 473

(i) Correspond aux instruments convertibles totalisant 8,5 millions de dollars US (10,8 millions de dollars) émis aux vendeurs avant la clôture de la transaction Tintic, lesquels étaient inclus dans le prix d'acquisition.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les produits et le bénéfice net (perte nette) de l'entité acquise à l'état consolidé des résultats s'élevaient respectivement à 22,7 millions de dollars et 1,4 million de dollars.

7. Trésorerie

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la situation de trésorerie consolidée était la suivante :

	2022	**2021**
	$	**$**
Trésorerie détenue en dollars canadiens	**32 444**	**9 962**
Trésorerie détenue en dollars US	54 242	15 810
Trésorerie détenue en dollars US (équivalent en dollars canadiens)	**73 465**	**20 043**
Trésorerie détenue en pesos mexicains	565	54 799
Trésorerie détenue en pesos mexicains (équivalent en dollars canadiens)	**35**	**3 402**
Total de la trésorerie	**105 944**	**33 407**

8. Sommes à recevoir

	2022	**2021**
	$	**$**
Créances clients	**1 777**	499
Crédits d'impôt à l'exploration	**8 360**	6 648
Taxes de vente	**889**	803
Autres	**20**	1
	11 046	7 951

9. Stocks

	2022	2021
	$	$
Minerai empilé	**5 943**	4 194
Résidus	**2 616**	-
Or en cours de production	**4 451**	8 638
Métaux précieux affinés	**37**	1 113
Fournitures et autres	**4 594**	4 651
Total des stocks	**17 641**	18 596

Des métaux précieux, l'or en cours de production et l'or dans le minerai empilé sont évalués au moindre du coût de production moyen pondéré et la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est calculée comme étant la différence entre le prix de vente estimatif et le coût estimatif pour mener à terme le traitement jusqu'à une forme vendable, majoré des frais de vente variables. Le coût de production comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre, les frais généraux associés à la production sur le site minier et l'amortissement pour les étapes applicables de traitement.

10. Placements dans des entreprises associées et autres placements

Placements dans des entreprises associées

	2022	2021
	$	$
Solde au début de l'exercice	**12 964**	9 636
Acquisitions	**-**	1 748
Exercice de bons de souscription	**-**	1 437
Transferts aux autres placements	**(15 344)**	-
Quote-part de la perte nette et de la perte globale, montant net	**(641)**	(1 703)
Gain net découlant de la dilution de la participation	**-**	1 846
Gain à la cession réputée[(i)]	**11 854**	-
Solde à la fin de l'exercice	**8 833**	12 964

(i) En 2022, le gain à la cession réputée est lié au placement dans une entreprise associée qui a été transféré dans les *autres actifs* puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur l'entreprise en question.

10. Placements dans des entreprises associées et autres placements (*suite*)

Autres placements

	2022	2021
	$	$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et prêt convertible)		
Solde au début de l'exercice	**6 952**	1 892
Acquisitions	**4 438**	6 915
Exercices	**(117)**	(1 122)
Acquisition de Tintic (note 6)	**(10 827)**	-
Variation de la juste valeur	**(480)**	(733)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**52**	-
Solde à la fin de l'exercice	**18**	6 952
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions)		
Solde au début de l'exercice	**42 564**	98 616
Acquisitions	**329**	2 850
Cessions	**(22 585)**	(43 055)
Variation de la juste valeur	**(1 849)**	(15 847)
Transfert des entreprises associées	**15 342**	-
Solde à la fin de l'exercice	**33 801**	42 564
Total	**33 819**	49 516

Les autres placements se composent d'actions ordinaires et de bons de souscription presque exclusivement de sociétés canadiennes cotées en bourse.

11. Intérêts miniers

	2022	2021
	$	$
Coût au début de l'exercice	**475 621**	385 802
Acquisition de Tintic	**169 175**	-
Ajouts	**49 297**	136 492
Crédit d'impôt à l'exploration	**(6 404)**	(1 585)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	**9 248**	19 522
Amortissement capitalisé	**1 141**	4 136
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	**530**	2 127
Transferts	**-**	(11 221)
Dépréciation	**(140 000)**	(58 417)
Autres ajustements	**5 579**	585
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**19 482**	(1 820)
Coût à la fin de l'exercice	**583 669**	475 621
Amortissement cumulé au début de l'exercice	**-**	-
Amortissement	**2 964**	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**226**	-
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	**3 190**	-
Coût	**583 669**	475 621
Amortissement cumulé	**(3 190)**	-
Valeur comptable nette	**580 479**	475 621

Redevances Aurifères Osisko ltée (ancienne société mère) est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge, détenus par Barkerville, et d'un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard des propriétés San Antonio et Tintic. La redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge est perpétuelle et est garantie par une débenture visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Barkerville, incluant la participation de Barkerville dans les propriétés et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars. La garantie est de premier rang, sous réserve de certaines charges permises.

Les conditions récentes sur les marchés, les pressions sur les coûts subies par l'industrie et le contexte inflationniste actuel ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation de tous ses projets. La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« **UGT** ») et deux charges de dépréciation ont été comptabilisées au cours de l'exercice. Les évaluations de la Société reflétaient diverses hypothèses et estimations significatives de la direction à propos des futurs flux de trésorerie projetés et des taux d'actualisation. Des changements à ces hypothèses pourraient affecter la conclusion de la Société dans les rapports futurs.

Le 30 septembre 2022, une charge de dépréciation de 81,0 millions de dollars a été comptabilisé à l'égard du projet aurifère San Antonio et les actifs nets du projet aurifère San Antonio ont été ramenés à leur valeur recouvrable nette estimative (incluant les intérêts miniers et les immobilisations corporelles) de 35,0 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés ce qui a été reflété comme une dépréciation d'actifs. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés. Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction d'Osisko Développement pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation réel avant impôt, en utilisant des changements raisonnablement possibles de ces hypothèses clés. Si le prix de l'or par once à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 35,0 millions de dollars.

11. Intérêts miniers (*suite*)

Si le taux d'actualisation réel avant impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,8 millions de dollars.

Le 31 décembre 2022, une charge de dépréciation de 59 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard du projet aurifère Cariboo et les actifs nets du projet aurifère Cariboo ont été ramenés à leur valeur recouvrable nette estimative (incluant les intérêts miniers et les immobilisations corporelles) de 435,7 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés ce qui a été reflété comme une dépréciation d'intérêts miniers. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère Cariboo sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 12,6 % appliqué aux flux de trésorerie projetés. Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction d'Osisko Développement pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation réel avant impôt, en utilisant des changements raisonnablement possibles de ces hypothèses clés. Si le prix de l'or par once à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 193,0 millions de dollars. Si le taux d'actualisation réel avant impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 55,7 millions de dollars.

12. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Machinerie et équipement	Construction en cours	2022	2021
	$	$	$	$	$
Coût au début de l'exercice	18 859	50 133	24 249	**93 241**	25 713
Acquisition de Tintic	7 594	5 460	-	**13 054**	-
Ajouts	2 265	22 675	4 469	**29 409**	58 153
Cessions	-	(1 351)	-	**(1 351)**	(166)
Radiation	(210)	(5 211)	(34)	**(5 455)**	(4 293)
Autres ajustements	(896)	-	-	**(896)**	2 506
Transferts	-	5 945	(5 945)	**-**	11 221
Ajustements liés à la conversion des monnaies	368	2 557	982	**3 907**	107
Coût à la fin de l'exercice	27 980	80 208	23 721	**131 909**	93 241
Amortissement cumulé au début de l'exercice	2 385	7 144	-	**9 529**	4 515
Amortissement	2 108	10 761	-	**12 869**	6 754
Cession	-	(192)	-	**(192)**	-
Autres ajustements	-	-	-	**-**	2 496
Radiation	-	(2 687)	-	**(2 687)**	(4 236)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(25)	719	-	**694**	-
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	4 468	15 745	-	**20 213**	9 529
Coût	27 980	80 208	23 721	**131 909**	93 241
Amortissement cumulé	(4 468)	(15 745)	-	**(20 213)**	(9 529)
Valeur comptable nette	23 512	64 463	23 721	**111 696**	83 712

12. Immobilisations corporelles *(suite)*

Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation d'une valeur comptable nette de 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2022 (12,9 millions de dollars au 31 décembre 2021).

13. Exploration et évaluation

	2022	2021
	$	$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	**3 635**	41 870
Acquisition de Tintic	**38 508**	-
Ajouts	**10 786**	3 783
Amortissement capitalisé	**80**	-
Dépréciation	**-**	(42 018)
Autres ajustements	**(460)**	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**2 577**	-
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	**55 126**	3 635
Coût	**155 333**	103 842
Dépréciation cumulée	**(100 207)**	(100 207)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	**55 126**	3 635

14. Autres actifs

	2022	2021
	$	$
Impôts recouvrables[1]	**17 467**	11 371
Dépôts de restauration	**16 761**	1 103
Autres	**2 766**	3 777
	36 994	16 251

[1] Se rapporte à la taxe sur la valeur ajoutée recouvrable générée par les opérations de la Société au Mexique. Ces montants ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 36 mois de la date à laquelle les demandes de remboursement sont soumises aux autorités. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard de la TVA à recevoir (2021 : montant nul).

15. Comptes créditeurs et charges à payer

	2022	2021
	$	$
Comptes fournisseurs	**18 057**	11 756
Autres charges à payer	**5 005**	5 335
Impôts sur le résultat à payer	**716**	65
Charges à payer	**7 328**	7 961
	31 106	25 117

16. Dette à long terme

	2022	2021
	$	$
Solde au début de l'exercice	**3 764**	-
Acquisitions - financements d'équipement minier	**17 772**	4 015
Remboursement des obligations	**(4 860)**	(251)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**243**	-
Solde à la fin de l'exercice	**16 919**	3 764
Tranche courante de la dette à long terme	**4 663**	1 610
Tranche non courante de la dette à long terme	**12 256**	2 154
	16 919	3 764

La Société a financé une partie des acquisitions d'équipement minier auprès de tierces parties. Les prêts sont garantis par l'équipement minier et sont remboursables en versements mensuels sur les périodes suivantes :

	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
	$	$	$
Total des paiements	**4 662**	**11 734**	**523**

17. Obligations locatives

	2022	2021
	$	$
Solde au début de l'exercice	**9 866**	2 035
Acquisition de Tintic	**325**	-
Ajouts	**1 328**	13 576
Remboursement des obligations	**(6 945)**	(5 745)
Modifications aux contrats de location et extinction	**(2 418)**	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**14**	-
Solde à la fin de l'exercice	**2 170**	9 866
Passifs courants	**1 208**	8 104
Passifs non courants	**962**	1 762
	2 170	9 866

18. Passif sur contrat

Le 20 novembre 2020, Sapuchi, une filiale à part entière de la Société, a complété une entente de flux aurifère et argentifère avec Osisko Bermuda Ltd, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour 15,0 millions de dollars US (19,1 millions de dollars). Un montant de 10,5 millions de dollars US a été contribué en novembre 2020 et le montant résiduel de 4,5 millions de dollars US a été payé en février 2021.

Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd achètera 15 % de l'or et de l'argent payable du projet aurifère San Antonio à un prix équivalent à 15 % du prix journalier par once d'or et d'argent sur les marchés. La durée initiale de l'entente de flux est de 40 ans et celle-ci peut être renouvelée pour des périodes successives de 10 ans.
Le flux est aussi garanti par : (i) une charge de premier rang sur toutes les garanties détenues présentement et acquises par la suite; (ii) le nantissement par Osisko Développement de ses actions dans Sapuchi Minera Holdings Two B.V.; et (iii) une garantie d'Osisko Développement. Le taux d'intérêt utilisé pour calculer la désactualisation de la composante financement du passif sur contrat est de 24 %.

Le 26 septembre 2022, Tintic a conclu une entente de flux de métaux avec Osisko Bermuda Ltd d'une valeur de 20 millions de dollars US (26,1 millions de dollars).

Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd recevra 2,5 % de la production de métaux affinés de Tintic, jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, après quoi Osisko Bermuda Ltd recevra 2,0 % de la production de métaux affinés de Tintic. Osisko Bermuda Ltd fera des paiements continus en espèces à Tintic équivalents à 25 % du cours au comptant applicable du métal visé le jour ouvrable immédiatement précédant la date de livraison de chaque once de métal affiné livrée en vertu de l'entente de flux. Le taux d'intérêt utilisé pour calculer la désactualisation de la composante financement du passif sur contrat est de 5 %.

Les variations du passif sur contrat se résument comme suit :

	2022	**2021**
	$	**$**
Solde au début de l'exercice	**24 820**	14 007
Dépôts	**26 112**	5 652
Amortissement du contrat	**(2 792)**	-
Désactualisation de la composante financement du passif sur contrat	**7 377**	5 169
Ajustement de rattrapage cumulatif	**(4 362)**	507
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**4 038**	(515)
Solde à la fin de l'exercice	**55 193**	24 820
Passifs courants	**941**	3 822
Passifs non courants	**54 252**	20 998
	55 193	24 820

En vertu d'IFRS 15, les ententes de flux sont considérées comme ayant une composante financement significative. La Société comptabilise donc un intérêt notionnel hors trésorerie, lequel est sujet à la capitalisation dans les *Intérêts miniers*, à titre de coûts d'emprunt.

19. Passif lié aux actions accréditives

	2022	2021
	$	$
Solde au début de l'exercice	**914**	-
Prime différée sur les actions accréditives émises, nette des frais d'émission d'actions	**-**	7 885
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	**(914)**	(6 971)
Solde à la fin de l'exercice	**-**	914

Au 31 décembre 2022, le solde restant à dépenser en frais d'exploration admissibles au Canada était nul.

20. Provision pour restauration environnementale

	2022	2021
	$	$
Solde au début de l'exercice	**53 236**	34 601
Acquisition de Tintic	**4 599**	-
Nouveaux passifs	**22 353**	20 433
Révision des estimations	**(5 637)**	(1 457)
Charge de désactualisation	**3 223**	1 192
Règlement/paiement de passifs	**(3 409)**	(1 240)
Ajustement lié à la conversion des monnaies	**1 405**	(293)
Solde à la fin de l'exercice	**75 770**	53 236
Passifs courants	**9 738**	2 287
Passifs non courants	**66 032**	50 949
	75 770	53 236

La provision pour restauration environnementale représente les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des actifs miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation de la Société. Au 31 décembre 2022, les flux de trésorerie non actualisés ajustés en fonction de l'inflation qui sont nécessaires pour régler la restauration environnementale étaient estimés à 87 millions de dollars. Le taux moyen pondéré d'actualisation utilisé est de 3,88 % et les débours devraient avoir lieu entre 2023 et 2030, conformément aux plans de fermeture actuels.

21. Capital-actions et bons de souscription

Actions

Autorisé : nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émises et payées en entier : 75 629 849 actions ordinaires

21. Capital-actions et bons de souscription *(suite)*

Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2022

Le 2 mars 2022, la Société a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut de 42,4 millions de dollars (les « **unités de courtage** ») et 13 732 900 reçus de souscription de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars (les « **reçus de souscription de courtage** » et avec les unités de courtage, le « **placement privé par l'entremise d'un courtier** »), avant le regroupement des actions. Chaque unité de courtage est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 22,80 $ (7,60 $ avant le regroupement des actions) par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date de clôture du placement privé par l'entremise d'un courtier. Le 30 mai 2022, les porteurs de reçus de souscription de courtage ont reçu une unité de courtage pour chaque reçu de souscription de courtage, à la satisfaction par la Société de toutes les conditions préalables à l'acquisition de Tintic (la « **condition de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier** »). Le nombre total d'actions ordinaires et de bons de souscription émis dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier, après regroupement des actions, s'élève à 7 752 917 chacun. Les frais d'émission en lien avec les unités de courtage se sont élevés à 3,5 millions de dollars et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription émis. La juste valeur des bons de souscription émis a été évaluée à 1,6 million de dollars selon la méthode résiduelle, net des frais d'émission.

Placements privés sans intermédiaire de 2022

La Société a complété trois tranches d'un placement privé sans intermédiaire en émettant des reçus de souscription sans intermédiaire à un prix de 3,50 $ US (les « **reçus de souscription sans intermédiaire** ») : (i) la première tranche a été clôturée le 4 mars 2022 en émettant 24 215 099 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 84,8 millions de dollars US (108 millions de dollars CA) (ii) la deuxième tranche a été clôturée le 29 mars 2022 en émettant 9 365 689 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 32,8 millions de dollars US (41,8 millions de dollars CA) et (iii) la troisième tranche a été clôturée le 21 avril 2022 en émettant 512 980 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 1,8 million de dollars US (2,3 millions de dollars CA) (collectivement, le « **placement privé sans intermédiaire** »), avant le regroupement des actions.

Le 27 mai 2022, chaque porteur de reçu de souscription sans intermédiaire a reçu une unité suivant l'inscription des actions ordinaires d'Osisko Développement au NYSE (la « **condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire** »). Chaque unité est composé d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 18,00 $ US (6,00 $ US avant le regroupement des actions) par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission (l'« **unité** »). Le nombre total d'actions ordinaires et de bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire, après regroupement des actions, s'élève à 11 363 933 chacun.

Ces bons de souscription comportent un instrument dérivé intégré puisqu'ils peuvent être exercés en dollars US et donc ne respectent pas les exigences du test « montant fixe contre nombre fixe » prescrit par la norme IAS 32, *Instruments financiers : présentation*. Par conséquent, ils sont classés dans les passifs et sont évalués à la juste valeur. Leur valeur a été estimée à 39,8 millions de dollars à la date d'émission selon le modèle de Black-Scholes et sont présentées comme un passif non courant dans les *provisions et autres passifs* à l'état consolidé de la situation financière. Le passif est réévalué à sa juste valeur estimative en utilisant le modèle de Black-Scholes à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et la variation de la juste valeur est comptabilisée aux états consolidés des résultats dans les *autres gains (pertes), montant net*. Tous les titres émis en vertu du placement privé sans intermédiaire sont assujettis à une période de détention venant à échéance quatre mois plus un jour suivant la date de clôture.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé un gain latent de 25 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription. Les frais d'émission alloués aux actions ordinaires s'élèvent à 2,8 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé dans les autres produits à l'état consolidé des résultats un montant de 1 million de dollars pour les frais d'émission alloués aux bons de souscription.

21. Capital-actions et bons de souscription *(suite)*

En l'absence de prix cotés sur des marchés boursiers, l'évaluation des bons de souscription pouvant être exercés en USD, après l'octroi et la réévaluation à la juste valeur, est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes :

	27 mai 2022	**31 décembre 2022**
Dividende par action	-	-
Volatilité prévue	69 %	69 %
Taux d'intérêt sans risque	4 %	2,7 %
Durée de vie prévue	4,4 ans	5 ans
Cours des actions en USD	4,30 $	7,15 $

Placement privé sans intermédiaire de 2021

En janvier et février 2021, Osisko Développement a clôturé la première et la dernière tranche respectivement d'un placement privé sans intermédiaire visant 3 620 732 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 $ par unité (ou l'équivalent en dollars canadiens de 5,75 $ US par unité) pour un produit brut global d'environ 79,8 millions de dollars, avant le regroupement des actions. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 30,00 $ par action (10,00 $ par action avant le regroupement des actions) (ou l'équivalent en dollars US au moment de l'exercice) le ou avant le 1er décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars.

Financement accréditif et financement accréditif de bienfaisance de 2021

En mars 2021, la Société a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant : (i) 2 055 742 actions accréditives de la Société (les « **actions accréditives** ») de la Société au prix de 9,05 $ par action accréditive; et (ii) 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance de la Société (les « **actions accréditives de bienfaisance** ») au prix de 11,24 $ par action accréditive de bienfaisance pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars, avant le regroupement des actions. La valeur comptable des actions accréditives et des actions accréditives de bienfaisance est présentée net du passif lié aux actions accréditives de 7,9 millions de dollars et comptabilisée à la date de l'émission des actions accréditives et des actions accréditives de bienfaisance. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société offre à ses employés un régime d'achat d'actions à l'intention des employés. En vertu des modalités du régime, la Société apporte trimestriellement un abondement de 60 % à la contribution de l'employé admissible visant l'achat d'actions ordinaires non émises de la Société. En vertu de ce régime, aucune action ordinaire au-delà de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur au moment de l'achat d'actions ordinaires ne pourra être acquise par un employé.

21. Capital-actions et bons de souscription *(suite)*

Bons de souscription

Le tableau qui suit résume les variations des bons de souscription en circulation de la Société :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre de bons de souscription[i]	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Nombre de bons de souscription[i]**	**Prix d'exercice moyen pondéré**
		$		**$**
Solde au début de la période	**4 929 791**	**30,00**	3 119 508	30,00
Émis – Placement privé par l'entremise d'un courtier	**7 752 917**	**22,80**	-	-
Émis – Placement privé sans intermédiaire[ii]	**11 363 932**	**13,53**	1 810 28	30,00
Bons de souscription échus	**(4 929 791)**	**30,00**	-	-
Solde à la fin de la période	**19 116 849**	**17,29**	4 929 791	30,00

La date d'échéance des bons de souscription est le 2 mars 2027.

(i) Le nombre de bons de souscription a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.
(ii) Le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire est en dollars américains.

22. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants.

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation en vertu du régime de la Société :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre d'options[i]	**Prix d'exercice moyen pondéré**	**Nombre d'options[i]**	**Prix d'exercice moyen pondéré**
		$		**$**
Solde au début de la période	**697 841**	**21,21**	399 697	22,86
Attribuées	**1 245 400**	**6,43**	335 176	19,40
Abandonnées	**(130 791)**	**14,74**	(37 032)	22,66
Solde à la fin de la période	**1 812 450**	**11,52**	697 841	21,21
Options pouvant être exercées à la fin de la période	**205 229**	**21,32**	-	-

(i) Le nombre d'options présentées a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

22. Rémunération fondée sur des actions *(suite)*

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2022 :

			Options en circulation
Date d'attribution	**Nombre**[i]	**Prix d'exercice**	**Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (en années)**
		$	
22 décembre 2020	336 131	22,86	2,98
5 février 2021	10 533	24,30	3,10
23 juin 2021	167 585	21,30	3,48
16 août 2021	48 276	16,89	3,62
12 novembre 2021	53 125	16,20	3,87
30 juin 2022	871 300	6,49	4,50
18 novembre 2022	325 500	6,28	4,88
	1 812 450	**11,52**	**4,14**

Le nombre d'options présentées a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2022	**31 décembre 2021**
Dividende par action	-	-
Volatilité prévue	**64 %**	66 %
Taux d'intérêt sans risque	**3,3 %**	0,9 %
Durée de vie prévue	**47 mois**	45 mois
Cours moyen pondéré des actions	**6,43 $**	19,40 $
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	**3,27 $**	9,49 $

La volatilité prévue est estimée en utilisant des données de référence visant des entreprises dont les activités sont similaires à celles d'Osisko Développement. La volatilité historique du prix des actions ordinaires de ces sociétés a été utilisée comme point de référence à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le montant total de rémunération fondée sur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko Développement s'est établi à 2,9 millions de dollars (1,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

22. Rémunération fondée sur des actions *(suite)*

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (« UAD » et « UAR »)

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	UAD[(i)]	**UAR**	**UAD[(i)]**	**UAR**
Solde au début de la période	**79 781**	**345 377**	56 873	-
Attribuées	**137 528**	**794 500**	22 908	199 649
UAR de remplacement attribuées[(ii)]	**-**	**-**	-	152 816
Réglées	**(10 883)**	**(49 118)**	-	-
Abandonnées	**-**	**(36 565)**	-	(7 088)
Solde à la fin de la période[(iii)]	**206 426**	**1 054 194**	79 781	345 377
Solde – Droits acquis	**68 898**	-	-	-

(i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales.

(ii) À la suite du lancement d'Osisko Développement, Redevances Aurifères Osisko et Osisko Développement ont mutuellement convenu qu'une portion au prorata de la rémunération par capitaux propres en circulation attribuée par Redevances Aurifères Osisko dans le cadre du régime d'intéressement à long terme aux employés transférés à Osisko Développement serait échangée pour des unités d'actions avec restrictions d'Osisko Développement (les « **UAR de remplacement** ») et que les UAR de Redevances Aurifères Osisko correspondantes seraient annulées. Ainsi, au 1er juin 2021, 458 450 UAR de remplacement ont été attribuées à des dirigeants et employés qui détenaient des UAR de Redevances Aurifères Osisko ayant été annulées. La date d'échéance des UAR est la même que la date d'échéance des UAR de Redevances Aurifères Osisko correspondantes ayant été annulées. Les UAR de remplacement sont payables en actions ordinaires, en trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Les UAR attribuées résiduelles sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de performance.

(iii) Le nombre d'UAD/UAR présentés a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

La charge totale de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR d'Osisko Développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 s'élevait à 4 millions de dollars (1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2022 (5,77 $) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko Développement devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAR et aux UAD acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 0,2 million de dollars (montant nul au 31 décembre 2021) et à 3,9 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAR et des UAD en circulation (2,8 millions de dollars au 31 décembre 2021).

23. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 se présentent comme suit :

	2022	2021
	$	$
Impôts sur le résultat exigibles		
Charges pour l'exercice en cours	-	-
Charges d'impôts sur le résultat exigibles	-	-
Impôts sur le résultat différés		
Origine et résorption des écarts temporaires	**(63 178)**	(33 018)
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	**63 051**	20 417
Autres	**1 833**	(370)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	**(1 706)**	(12 971)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	**(1 706)**	(12 971)

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités, en raison des éléments suivants :

	2022	2021
	$	$
Perte avant les impôts sur le résultat	**(190 754)**	(146 273)
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires fédéral canadien et provincial	**(50 550)**	(38 762)
Augmentation des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles, montant net	**(291)**	653
Portion (non déductible) non imposable des pertes en capital, montant net	**(8 202)**	(185)
Quote-part de la perte de capitaux propres d'entreprises associées	**78**	230
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	**63 051**	20 417
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	**(3 970)**	(1 128)
Prime différée sur les actions accréditives	**810**	(1 847)
Effet de la renonciation des actions accréditives	**(1 052)**	8 021
Autres	**1 832**	(370)
Charge totale (recouvrement total) d'impôts sur le résultat	**1 706**	(12 971)

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2022 et 2021 est de 26,5 %.

23. Impôts sur le résultat *(suite)*

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	2022	2021
	$	$
Actifs d'impôts différés :		
Pertes autres qu'en capital	929	-
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	29	-
Autres	8 209	
Actifs d'impôts différés	9 167	-
Passifs d'impôts différés :		
Immobilisations corporelles	(3 873)	-
Entente de flux	(28 823)	
Placements	-	(1 205)
Autres	(45)	
Passif d'impôts différés	(32 741)	(1 205)
Passif d'impôts différés, montant net	(23 574)	(1 205)

23. Impôts sur le résultat *(suite)*

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2022 se résument comme suit :

	31 déc. 2021	État des résultats	Autres éléments du résultat global	Ajustement lié à la conversion des monnaies	Regroupement d'entreprises	31 déc. 2022
	$	$	$	$	$	$
Actifs d'impôts différés :						
Pertes autres qu'en capital	-	937	-	(8)	-	929
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	-	56	-	(2)	(25)	29
Autres actifs	-	5 053	-	116	3 040	8 209
Passifs d'impôts différés :						
Placements	(1 205)	1 205	-	-	-	-
Ententes de flux	-	(6 429)	-	(1 040)	(21 354)	(28 823)
Immobilisations corporelles	-	(2 528)	-	(44)	(1 301)	(3 873)
Autres passifs	-	-	-	(2)	(43)	(45)
	(1 205)	(1 706)	-	(980)	(19 684)	(23 574)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2021 se résument comme suit :

	31 déc. 2020	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	31 déc. 2021
	$	$	$	$	$
Actifs d'impôts différés :					
Pertes autres qu'en capital	510	(510)	-	-	-
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	1 505	28	(1 533)	-	-
Passifs d'impôts différés :					
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 188)	8 188	-	-	-
Placements	(8 126)	5 265	-	1 656	(1 205)
	(14 299)	12 971	(1 533)	1 656	(1 205)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2022, s'élève à 28,2 millions de dollars (24 millions de dollars au 31 décembre 2021). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

23. Impôts sur le résultat *(suite)*

(d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2022, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 128 millions de dollars (2021 – 75,2 millions de dollars) qui ne sont pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs fiscaux.

	2022	2021
	$	$
Pertes autres qu'en capital reportées	**116 656**	64 650
Droits relatifs aux ententes de flux - Mexique	**8 789**	7 446
Pertes latentes sur placements dans des entreprises associées	**3 124**	1 367
Autres	**156**	1 694
	128 725	75 157

24. Coût des ventes et autres coûts d'exploitation

	2022	2021
	$	$
Salaires et avantages sociaux	**17 624**	3 392
Rémunération fondée sur des actions	**294**	-
Redevances	**1 475**	386
Contrats de service	**40 890**	6 761
Matières premières et consomptibles	**17 394**	4 233
Frais généraux liés aux opérations et dépréciations	**31 919**	3 399
Amortissement	**11 403**	2 409
	120 999	20 580

25. Charges générales et administratives

	2022	2021
	$	$
Salaires et avantages sociaux	**10 004**	8 849
Rémunération fondée sur des actions	**6 947**	4 070
Assurance	**2 878**	1 478
Amortissement	**167**	121
Frais de transaction (note 6)	**6 441**	-
Frais juridiques et autres frais de consultation	**3 426**	2 186
Autres charges administratives	**6 974**	4 951
	36 837	21 655

26. Autres produits nets

	2022	2021
	$	$
Produits d'intérêts, montant net	**1 776**	773
Gain (perte) de change	**9 148**	(425)
Prime sur les actions accréditives	**914**	6 971
Gain sur cession d'actifs	**-**	153
Gain à la cession de placements (note 10)	**11 854**	-
Révision des provisions estimées	**-**	4 403
Autres	**1 252**	1 670
	24 944	13 545

27. Perte par action

	2022	2021
	$	$
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	**(192 460)**	(133 302)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base et dilué	**63 797 504**	44 044 538
Perte nette par action de base et diluée	**(3,02)**	(3,03)

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué pour toutes les périodes présentées a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Tous les bons de souscription d'actions ordinaires et les options d'achat d'actions sont exclus du calcul de la perte diluée par action puisque leur effet aurait été antidilutif.

28. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	2022	2021
	$	$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	**5 440**	4 726
Rémunération fondée sur des actions	**5 757**	4 073
Coûts récupérés d'entreprises associées	**(330)**	(579)
	10 867	8 220

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

29. Information supplémentaire des flux de trésorerie

	2022	2021
	$	$
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution des sommes à recevoir	**7 401**	559
Diminution (augmentation) des stocks	**3 161**	(13 075)
Augmentation des autres actifs courants	**(8 133)**	(4 800)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	**(12 442)**	(2 270)
	(10 013)	(19 586)

30. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur la performance de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, et le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, étant donné que ces placements viennent à échéance dans un court laps de temps, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif.

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'il ne s'agit pas de passifs portant intérêt ou qu'ils portent intérêt à un taux fixe.

30. Risques financiers *(suite)*

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar américain. La Société détient de la trésorerie en dollars américains et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les soldes en dollars américains détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle était différente étaient les suivants :

	2022	31 décembre 2021
	$	$
Trésorerie	**54 242**	15 810
Comptes débiteurs	**921**	1
Comptes créditeurs	**(7 425)**	(2 920)
Exposition nette en dollars américains	**47 738**	12 891
Équivalent en dollars canadiens	**64 656**	16 342

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2022, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence sur le bénéfice net d'environ 3,2 millions de dollars en 2022 (3,2 millions de dollars déduction faite des impôts).

(iii) Risque lié aux prix des matières premières

Le prix de l'or a une influence importante sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Les variations du cours au comptant de l'or ont un impact direct sur les états financiers consolidés de la Société, puisque les métaux précieux affinés sont vendus aux prix du marché. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé un montant de 64 millions de dollars reçu de la vente de métaux précieux. La Société continuera de surveiller le niveau des ventes et si elle le juge approprié, adoptera des mesures pour atténuer son exposition au risque lié aux prix.

(iv) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2022, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements entraînerait une diminution (augmentation) négligeable de la perte nette et des autres éléments du résultat global de 2,8 millions de dollars. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2021, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait entraîné une diminution (augmentation) négligeable de la perte nette de 0,1 million de dollars et des autres éléments du résultat global de 3,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir et les dépôts de restauration. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes règlementées, et ses dépôts pour restauration dans des certificats de placements garantis émis par des banques à charte canadiennes.

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

30. Risques financiers *(suite)*

(c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration de la Société révise et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 31 décembre 2022, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne, détenus dans des institutions financières canadiennes reconnues. Au 31 décembre 2022, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers devraient être réglés dans les 90 jours, à l'exception des obligations locatives et la dette à long terme (note 16). Se reporter à la note 35 pour les financements ultérieurs qui seront conclus pour soutenir les activités planifiées de la Société.

31. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

				31 décembre 2022
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Prêt convertible à recevoir	**-**	**-**	**-**	**-**
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	**-**	**-**	**18**	**18**
Autres minéraux	**-**	**-**	**-**	**-**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	**9 537**	**-**	**-**	**9 537**
Autres minéraux	**24 264**	**-**	**-**	**24 264**
	33 801	**-**	**18**	**33 819**

31. Juste valeur des instruments financiers (*suite*)

	31 décembre 2021			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
	$	$	$	$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Prêt convertible à recevoir	-	-	6 339	6 339
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	571	571
Autres minéraux	-	-	42	42
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	35 714	-	-	35 714
Autres minéraux	6 850	-	-	6 850
	42 564	**-**	**6 952**	**49 516**

Au cours des périodes terminées les 31 décembre 2022 et 2021, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de l'état de la situation financière. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX ou la Bourse de croissance TSX.

Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les placements dans des sociétés privées et des bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. À chaque date de l'état de la situation financière, la juste valeur des placements dans des sociétés privées est évaluée en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principaux paramètres d'évaluation utilisés dans les modèles des flux de trésorerie étant des données non observables significatives, ces placements sont considérés de niveau 3. La juste valeur des placements sous forme de bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables. Par conséquent, les placements sous forme de bons de souscription sont considérés de niveau 3.

31. Juste valeur des instruments financiers (*suite*)

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription et prêt convertible) pour les douze mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021 :

	2022	2021
	$	$
Solde au début de l'exercice	**6 952**	1 892
Acquisitions	**4 438**	6 915
Bons de souscription exercés	**(117)**	(1 122)
Acquisition de Tintic (note 6)	**(10 827)**	-
Variation de la juste valeur – bons de souscription exercés[(i)]	**49**	300
Variation de la juste valeur – échus[(i)]	**(287)**	(15)
Variation de la juste valeur – détenus à la fin de l'exercice[(i)]	**(241)**	(1 018)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	**51**	-
Solde à la fin de l'exercice	**18**	6 952

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats, dans les *autres produits nets*.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription d'actions de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse et les débentures convertibles, classés au niveau 3, est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes ou des flux de trésorerie actualisés. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de 10 % de la volatilité prévue dans les modèles provoquerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière

La trésorerie, les créances clients, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer, et de la dette à court terme se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur étant donné que ses taux d'intérêt sont similaires aux taux que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information financière.

32. Transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a engagé des dépenses de 2,6 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2021) pour des services administratifs, juridiques et techniques qui ont été facturés par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2022, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars en 2021) tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,4 million de dollars (0,3 million de dollars en 2021).

32. Transactions entre parties liées *(suite)*

Le 12 août 2022, Tintic a conclu une entente de flux de métaux avec OBL, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour une contrepartie totale d'une valeur de 20 millions de dollars US (26,1 millions de dollars). Le flux a été conclu et les fonds ont été versés à la Société le 26 septembre 2022.

Le 31 décembre 2022, l'ancienne société mère, Redevances Aurifères Osisko (« **OGR** ») détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement Corp. En vigueur le 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'OGR avec Osisko Développement, il a été déterminé qu'OGR n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement.

33. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, en secteurs géographiques.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada, au Mexique et aux États-Unis et sont présentés en détail ci-dessous aux 31 décembre 2022 et 2021 :

				31 décembre 2022
	Canada	**Mexique**	**É.-U.**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Autres actifs (non courants)	**16 252**	**17 485**	**3 257**	**36 994**
Intérêt minier	**372 061**	**16 822**	**191 596**	**580 479**
Immobilisations corporelles	**63 655**	**21 688**	**26 353**	**111 696**
Actifs d'exploration et d'évaluation	**3 653**	**-**	**51 473**	**55 126**
Total des actifs non courants	**455 621**	**55 995**	**272 679**	**784 295**

				31 décembre 2021
	Canada	**Mexique**	**É.-U.**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Autres actifs (non courants)	3 767	12 484	-	16 251
Intérêt minier	394 329	81 292	-	475 621
Immobilisations corporelles	61 520	22 192	-	83 712
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 635	-	-	3 635
Total des actifs non courants	463 251	115 968	-	579 219

33. Information sectorielle *(suite)*

	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	$	$	$	$
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022				
Produits	**21 648**	**19 620**	**22 778**	**64 046**
Coût des ventes	**(21 648)**	**(19 620)**	**(15 375)**	**(56 643)**
Autres coûts d'exploitation	**(52 914)**	**(11 423)**	**(18)**	**(64 355)**
Charges générales et administratives	**(31 297)**	**(2 829)**	**(2 711)**	**(36 837)**
Exploration et évaluation	**(515)**	**-**	**-**	**(515)**
Dépréciation d'actifs	**(59 000)**	**(81 000)**	**-**	**(140 000)**
Perte d'exploitation sectorielle	**(143 726)**	**(95 252)**	**4 674**	**(234 304)**
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021				
Produits	7 661	-	-	7 661
Coût des ventes	(7 661)	-	-	(7 661)
Autres coûts d'exploitation	(12 919)	-	-	(12 919)
Charges générales et administratives	(18 552)	(3 103)	-	(21 655)
Exploration et évaluation	(1 073)	(124)	-	(1 197)
Dépréciation d'actifs	(100 435)	(21 159)	-	(121 594)
Perte d'exploitation sectorielle	(132 979)	(24 386)	-	(157 365)

34. Engagements

La Société avait les engagements suivants en date du 31 décembre 2022 :

	Total[1]	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
Obligations d'achat	4 593	4 593	-	-
Engagements financiers	33 715	13 910	19 282	-
Total	**38 308**	**18 503**	**19 282**	**-**

1 - L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

35. Évènements subséquents

Le 2 mars 2023, la Société a complété un placement privé par voie de prise ferme annoncée antérieurement visant un total de 7 841 850 unités de la Société (les « unités ») au prix de 6,60 $ par unité, pour un produit brut total d'environ 51,8 millions de dollars (le « placement »), y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation. Chaque unité se composait d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription »), chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire supplémentaire au prix de 8,55 $ par action ordinaire pendant une période de 36 mois suivant la date d'émission, sous réserve d'ajustements.

Le 14 mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait reçu les approbations requises de son conseil d'administration et qu'elle avait présenté une demande à la Bourse de croissance TSX afin de réduire le prix d'exercice des bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2022 (les « bons de souscription ») dans le cadre des placements privés avec ou sans intermédiaire suivants :

Placement privé	Bons de souscription émis(1)(2)	Modifications proposées(1)(2)
2 mars 2022 **(Placement privé par l'entremise d'un courtier)**	7 752 916 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier d'unités et de reçus de souscription de la Société, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société (chacune, une « **action ordinaire** ») au prix de 22,80 $ CA par action ordinaire jusqu'au 2 mars 2027.	**Réduire** le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier **de 22,80 $ CA à 14,75 $ CA par action ordinaire**.
4 mars, 29 mars et 21 avril 2022 **(Placements privés sans intermédiaire)**	11 363 933 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire de reçus de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 18,00 $ US par action ordinaire jusqu'au 27 mai 2027.	**Réduire** le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire **de 18,00 $ US à 10,70 $ US par action ordinaire**.

La modification des bons de souscription a été complétée le 17 mars 2023.

OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

Rapport de gestion

Pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2022

*Ce rapport de gestion et d'analyse (le « **rapport de gestion** ») de la situation financière et des activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« **Osisko Développement** » ou la « **Société** ») pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2022 (« **T4 2022** » et « **2022** » respectivement) devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2022 et 2021, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (l'International Accounting Standards Board ou l'« **IASB** »). La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs ». Le présent rapport de gestion est en date du 24 mars 2023, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour les trois et douze mois terminés le 31 décembre 2022, suivant la recommandation du comité d'audit.*

La Société a été prorogée en tant que société fédérale assujettie aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« **LCSA** ») en novembre 2020 et se consacre au développement de ses actifs miniers principaux, incluant : le projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique au Canada (le « **projet aurifère Cariboo** »), la mine d'or Trixie où la production est présentement à l'essai en Utah aux États-Unis (« **Trixie** »), le projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique (le « **projet aurifère San Antonio** »), des portefeuilles de propriétés à fort potentiel dans la région de la Baie-James au Québec (Canada) et dans l'état de Guerrero au Mexique, et un portefeuille de titres négociables. Les actions ordinaires d'Osisko Développement se négocient à la Bourse de New York (« **NYSE** ») et à la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») sous le symbole ODV.

Table des matières

Notre entreprise	2
Faits saillants - T4 2022	2
Faits saillants - 2022	2
Faits saillants - Postérieurs à la fin de l'exercice 2022	3
Incertitudes liées à la COVID-19	4
Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier	5
Placements en actions	16
Activités en matière de développement durable	18
Financements	19
Principales informations financières	21
Résultats d'exploitation	22
Liquidités et sources de financement en capital	25
Flux de trésorerie	26
Actifs non courants	27
Intérêts miniers	27
Résultat (perte) d'exploitation	27
Transactions entre parties liées	27
Obligations et engagements contractuels	28
Arrangements hors bilan	28
Risques et incertitudes	28
Contrôles, procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CPDI)	35
Estimations et jugements comptables critiques	36
Instruments financiers	36
Renseignements techniques	36
Structure du capital-actions	37
Mesures financières non conformes aux IFRS	37
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	37

Notre entreprise

Osisko Développement est une société canadienne d'exploration et de développement axée sur des propriétés qui englobent d'anciens producteurs de qualité, situées dans des juridictions favorables au secteur minier et offrant un potentiel de l'échelle d'un district. L'objectif de la société est de devenir un producteur nord-américain de métaux précieux de calibre intermédiaire, en sélectionnant et en faisant progresser un portefeuille de projets de développement et d'investissements ayant un potentiel de création de valeur. Les principaux actifs miniers détenus à part entière par l'entremise des filiales de la Société au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- Le projet aurifère Cariboo (obtention des permis – Colombie-Britannique, Canada), détenu et exploité par Barkerville Gold Mines Ltd (« **Barkerville** »)
- La mine test Trixie (production à l'essai et exploration – Utah, États-Unis), au sein du projet plus large Tintic de la Société, détenue et exploitée par Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** »)
- Le projet aurifère San Antonio (modification des permis – Sonora, Mexique), détenu et exploité par Sapuchi Minera S. R.L de C.V. (« **Sapuchi Minera** »)

En tant que société en phase d'exploration et de développement, la Société ne génère pas suffisamment de flux de trésorerie pour faire progresser l'évaluation et le développement de ses divers projets et propriétés et a toujours eu recours à des financements par capitaux propres et par emprunt pour maintenir ses liquidités financières. Le maintien de liquidités financières adéquates dépend de la capacité de la direction à obtenir des financements supplémentaires à l'avenir; toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à l'avenir ou à des conditions favorables à la Société (se reporter à la rubrique *Liquidité et ressources en capital*).

Faits saillants - T4 2022

- Le 14 décembre 2022, David Danziger a été nommé au conseil d'administration à titre d'administrateur indépendant.
- Le 30 novembre 2022, la Société a publié les résultats d'échantillonnage de son programme d'exploration souterraine en cours à Tintic, incluant des résultats d'analyse significatifs à haute teneur provenant de 702 échantillons en éclats prélevés sous terre.
- Le 15 novembre 2022, la Société a annoncé les résultats issus du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources de 2022 sur son projet aurifère Cariboo.
- 3 755 onces d'or vendues suivant le traitement par lixiviation en tas des stocks de minerai sur le projet aurifère San Antonio. Le projet fait présentement l'objet d'une évaluation en vue d'un futur développement des opérations.
- 3 951 onces d'or vendues provenant du projet Tintic et découlant d'activités minières d'essai. Certaines activités minières d'essai à Trixie sont en pause depuis décembre 2022 afin de procéder à des mises à niveau des infrastructures minières et d'usinage.
- La production d'or à Barkerville est en mode de surveillance et maintien depuis juin 2022. Le projet aurifère Cariboo progresse comme prévu et les permis environnementaux devraient être obtenus au T1 2024.
- Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'environ 105,9 millions de dollars en trésorerie.

Faits saillants - 2022

- Le 26 septembre 2022, la Société a reçu un produit de 20 millions de dollars US en trésorerie suivant la clôture du flux sur les métaux produits à Tintic avec Osisko Bermuda Limited (« **OBL** »), une filiale à part entière de Redevances Aurifères Osisko ltée (« **Redevances Aurifères Osisko** »).
- Le 30 juin 2022, la Société a annoncé une estimation des ressources minérales (« **ERM** ») initiale pour le projet San Antonio.
- Le 10 juin 2022, la Société a déposé un rapport technique pour le projet Tintic.

- Le 27 mai 2022 :
    - le produit brut d'environ 119,4 millions de dollars US, incluant les intérêts cumulés (151,3 millions de dollars), du placement privé sans intermédiaire a été libéré de l'entiercement lorsque la Société a répondu à l'exigence d'inscrire ses actions ordinaires au NYSE;
    - la clôture de l'acquisition de Tintic dont les actifs comprennent la mine test Trixie où la production est présentement à l'essai (se reporter à la rubrique *Acquisition de Tintic*);
    - le produit brut d'environ 61,1 millions de dollars, incluant les intérêts cumulés, du placement privé par l'entremise d'un courtier a été libéré de l'entiercement lorsque la Société a rempli la condition de clôturer l'acquisition de Tintic;
    - le produit brut total des financements, incluant la tranche du placement privé par l'entremise d'un courtier qui a été clôturée le 2 mars 2022, s'est élevé à environ 255,5 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Financements*);
- Le 24 mai 2022, la Société a annoncé les résultats de son évaluation économique préliminaire (« **EEP** ») pour le projet aurifère Cariboo et a déposé un rapport technique conforme au Règlement 43-101 à l'appui.
- Le 26 avril 2022, les actionnaires et le conseil d'administration de la Société ont approuvé un regroupement des actions ordinaires à raison de trois actions pour une action, qui est entré en vigueur le 4 mai 2022.
- Le 13 avril 2022, la Société a annoncé les résultats issus du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources de 2021 sur son projet aurifère Cariboo.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter les communiqués de presse déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov) sous le profil d'émetteur de la Société.

Faits saillants - Postérieurs à la fin de l'exercice 2022

- Le 11 janvier 2023, la Société a déposé un rapport technique, conformément au Règlement 43-101, pour son projet aurifère Cariboo détenu à 100 % en lien avec les résultats de l'étude de faisabilité publiés le 3 janvier 2023 (se reporter à la rubrique *Projet aurifère Cariboo*).
- Le 31 janvier 2023, la Société a déposé un rapport technique en lien avec l'estimation des ressources minérales initiale pour son gîte souterrain Trixie détenu à 100 % (se reporter à la rubrique *Projet Trixie*).
- Le 2 mars 2023, la Société a complété un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 7 841 850 unités de la Société (les « **unités** ») au prix de 6,60 $ par unité, pour un produit brut total d'environ 51,8 millions de dollars (le « **placement** »), y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **action ordinaire** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « **bon de souscription** ») de la Société.
- Le 14 mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait reçu les approbations requises de son conseil d'administration et qu'elle avait présenté une demande à la Bourse de croissance TSX afin de réduire le prix d'exercice des bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2022 (les « **bons de souscription** ») dans le cadre des placements privés avec ou sans intermédiaire suivants :

Placement privé	Bons de souscription émis(1)(2)	Modifications proposées(1)(2)
2 mars 2022 **(Placement privé par l'entremise d'un courtier)**	7 752 916 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier d'unités et de reçus de souscription de la Société, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société (chacune, une « **action ordinaire** ») au prix de 22,80 $ CA par action ordinaire jusqu'au 2 mars 2027.	**Réduire** le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier **de 22,80 $ CA à 14,75 $ CA par action ordinaire**.
4 mars, 29 mars et 21 avril 2022 **(Placements privés sans intermédiaire)**	11 363 933 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire de reçus de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 18,00 $ US par action ordinaire jusqu'au 27 mai 2027.	**Réduire** le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire **de 18,00 $ US à 10,70 $ US par action ordinaire**.

(1) Chiffres présentés après l'entrée en vigueur du regroupement (tel que défini ci-dessous). Le 3 mai 2022, à la suite de la clôture des placements privés susmentionnés, la Société a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires sur la base d'une (1) action ordinaire post-regroupement pour trois (3) actions ordinaires avant le regroupement (le « regroupement »). Par conséquent, les bons de souscription ont été ajustés pour donner effet au regroupement. Tous les chiffres et les prix d'exercice relatifs aux bons de souscription fournis dans le présent rapport de gestion sont fournis après le regroupement.

(2) Les prix d'exercice des bons de souscription émis à l'origine en dollars canadiens et américains, respectivement, continueront d'être libellés dans leur devise de dénomination originale, les prix d'exercice ajustés étant équivalents en fonction du taux de change quotidien des dollars canadiens et américains en vigueur au 8 mars 2023.

La modification des bons de souscription a été complétée le 17 mars 2023.

Composition du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration d'Osisko Développement est formé des personnes suivantes élues lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui a eu lieu le 26 avril 2022 : Sean Roosen (président du conseil); Charles E. Page (administrateur principal); Michele McCarthy; Duncan Middlemiss; Marina Katusa; David Danziger et Éric Tremblay.

La direction d'Osisko Développement inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Éric Tremblay (chef de l'exploitation); Alexander Dann (chef de la direction financière et vice-président, finances), Laurence Farmer (avocat principal, vice-président, développement stratégique et secrétaire corporatif); François Vézina (vice-président principal, développement de projets, services techniques et environnement); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration).

Le 18 octobre 2022, la Société a annoncé le départ de Jean-François Lemonde, vice-président, relations avec les investisseurs. Laurence Farmer, avocat principal et vice-président, développement stratégique, occupe la fonction de responsable des relations avec les investisseurs sur une base intérimaire. Le 9 novembre 2022, la Société a nommé Philip Rabenok au poste de directeur des relations avec les investisseurs.

Le 1er juillet 2022, Laurence Farmer s'est joint à la Société, en provenance de Redevances Aurifères Osisko où il occupait le poste d'avocat principal. Avec la nomination de M. Farmer, M. André Le Bel a quitté le poste de secrétaire corporatif de la Société pour poursuivre ses fonctions auprès de son employeur Redevances Aurifères Osisko.

Incertitudes liées à la COVID-19

La Société pourra faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement ses activités et avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière. Les activités de la Société pourraient ainsi être défavorablement touchées par les effets du coronavirus (« **COVID-19** ») ou d'autres épidémies et par les réactions des gouvernements ou des marchés à cet égard.

La mesure des effets de la COVID-19 sur les affaires de la Société, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui

comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter l'épidémie de COVID-19. En particulier, la propagation continue de la COVID-19 à l'échelle mondiale pourrait avoir un impact négatif majeur sur les activités de la Société, y compris, sans s'y limiter, sur la santé des employés, la productivité de la main-d'œuvre, l'augmentation des primes d'assurance, les restrictions de déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel du secteur, les restrictions sur son programme de forage et/ou les délais associés au traitement de données de forage et d'autres essais métallurgiques, et d'autres facteurs qui dépendront des développements futurs indépendants de la volonté de la Société, ce qui peut avoir un effet négatif important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Rien ne garantit que le personnel de la Société ou le personnel de ses entrepreneurs ne sera pas touché par ces maladies pandémiques et que la productivité de ses effectifs ne sera pas ultimement réduite et que les frais liés à la sécurité, les frais médicaux et les primes d'assurance ne feront pas l'objet d'une hausse en raison de ces risques pour la santé et des réactions des gouvernements ou des marchés à cet égard.

Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier

Étapes à venir pour les principaux projets

Étapes clés pour chaque projet	Date de réalisation prévue	Coûts résiduels anticipés*
Projet aurifère Cariboo		
Étude de faisabilité	Étape achevée	Aucun
Certificat d'évaluation environnementale	T3 2023	1,5 million $
Permis	T1 2024	7,0 millions $
Projet San Antonio		
Permis	Documents déposés – en attente de l'approbation gouvernementale	Aucun
Projet Tintic		
Développement de la rampe – 1re et 2e étapes	Échéancier à l'étude	14,9 millions $

*Au 31 décembre 2022

Projet aurifère Cariboo – Colombie-Britannique, Canada

Le projet aurifère Cariboo est un projet d'exploration aurifère de stade avancé détenu à 100 % par la Société et situé dans le camp minier historique de Wells-Barkerville, dans le district de Wells au centre de la Colombie-Britannique (Canada), qui s'étend sur une distance d'environ 77 kilomètres selon un axe nord-ouest/sud-est. L'ensemble des terrains détenu par la Société totalise 415 titres miniers et couvre une superficie d'environ 155 000 hectares.

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère Cariboo en vertu de l'acquisition de Barkerville. Le projet faisait partie des actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko qui ont créé la Société le 25 novembre 2020.

Rapports techniques et estimation des ressources minérales

Au total, 6 500 mètres (« **m** ») ont été forés en 2022 sur le projet aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage intercalaire et d'exploration sur la zone Lowhee. Les travaux de forage ont débuté en mars 2022 et ont été complétés en juillet. Au total, 27 sondages ont été forés à intervalles rapprochés de 12,5 m dans le secteur visé pour l'échantillonnage en vrac de Cariboo et d'autres secteurs prioritaires à proximité afin d'améliorer la confiance envers le modèle.

Pour plus d'information sur les résultats de forage, veuillez consulter le communiqué de presse de la Société déposé sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov) en date du 15 novembre 2022.

La Société a complété une étude de faisabilité (« **EF** ») pour le projet aurifère Cariboo (l'« **EF de Cariboo** ») avec une date d'effet au 12 janvier 2023, qui envisage un projet à faible intensité capitalistique, réalisable par étapes, avec un concept incluant des infrastructures évolutives afin de tenir compte du contexte inflationniste mondial actuel. La direction est d'avis que cette approche de développement du projet Cariboo permettrait d'atténuer les risques liés à l'intensité capitalistique du développement tout en offrant la possibilité de maximiser les marges. La Société prévoit que le

développement potentiel du projet aurifère Cariboo pourrait fournir une base pour progresser vers l'établissement d'un district minier plus vaste, y compris la mise en valeur de multiples gisements le long de plusieurs corridors totalisant environ 80 km de minéralisation. Les résultats de l'EF de Cariboo sont résumés ci-dessous :

MÉTRIQUE	UNITÉ	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL (DVM)
Hypothèses du scénario de base				
Prix de l'or	$ US/oz	1 700		
Taux de change	CAD : USD	0,77		
Taux d'escompte	%	5,0 %		
Production				
Durée de vie de la mine	années	3	9	12
Minerai extrait total	tonnes	1 542 471	15 160 983	16 703 454
Débit moyen	tpj	1 500	4 900	4 056
Teneur moyenne en or d'alimentation, diluée	g/t Au	4,43	3,72	3,78
Total d'or contenu	oz	219 488	1 811 665	2 031 152
Taux de récupération de l'or moyen	%	93,6 %	91,8 %	92,0 %
Total de l'or récupéré, payable	oz	205 419	1 663 436	1 868 856
Production annuelle moyenne d'or	oz/an	72 501	193 798	163 695
Coûts d'exploitation par unité				
Exploitation minière souterraine	($/t extraite)	77,6	51,1	53,6
Traitement	($/t extraite)	37,1	25,3	26,4
Transport du concentré	($/t extraite)	17,3	3,5	4,8
Gestion des eaux et des résidus	($/t extraite)	18,4	6,1	7,2
Charges générales et administratives	($/t extraite)	19,4	9,8	10,7
Total des coûts d'exploitation par unité	($/t extraite)	169,8	95,8	102,6
Coûts d'exploitation				
Coûts décaissés totaux[2]	$ US/oz	1149	748	792
CMTC[2]	$ US/oz	1634	886	968
Dépenses en immobilisations[3]				
Dépenses en immobilisations initiales	M$	137,3	–	137,3
Dépenses en immobilisations d'expansion	M$	–	451,1	451,1
Dépenses en immobilisations de maintien	M$	134,2	332,4	466,6
Total	M$	271,5	783,5	1 055,0

Remarques :
1. Les totaux peuvent différer en raison des chiffres arrondis.
2. Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS.*
3. Les dépenses en immobilisations excluent les coûts irrécupérables (2,5 M$) et les dépenses engagées avant l'obtention des permis (64,8 M$).

Pour de plus amples renseignements sur le projet aurifère Cariboo et sur l'EF de Cariboo, y compris les hypothèses, qualifications et restrictions en lien avec les renseignements divulgués à propos de l'EF de Cariboo sur le projet aurifère Cariboo, veuillez-vous référer au rapport technique intitulé « *Feasibility Study for the Cariboo Gold Project, District of Well, British Columbia, Canada* », en date du 10 janvier 2023 (modifié le 12 janvier 2023) avec une date d'effet au 30 décembre 2022 (l'« **EF de Cariboo** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov). L'EF de Cariboo remplace le rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report – Preliminary Economic Assessment for the Cariboo Gold Project* » et daté du 22 juin 2022 (avec une date d'effet au 24 mai 2022) (l'« **EEP de Cariboo** ») à titre de rapport technique à jour à l'égard du projet aurifère Cariboo aux fins du Règlement 43-101.

Le 24 mai 2022, la Société a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo dans le cadre de son évaluation économique préliminaire (« **EEP** »). Voir le tableau ci-dessous. Les teneurs des ressources ont une certaine dilution intégrée en raison du processus de modélisation en « corridors filoniens » plutôt qu'en veines individuelles. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR entièrement détenue par la Société. L'estimation des ressources minérales englobe huit secteurs et gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur d'Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur de Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur de Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,0 g/t Au (grammes par tonne métrique) pour tous les gîtes sauf Bonanza Ledge. Le seuil de coupure à Bonanza Ledge est de 3,5 g/t Au.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur plus de 650 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2021 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 3 550 trous de forage. Une solide compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère Cariboo

Catégorie	Gîte	Tonnes	Teneur	Onces
		000	(g/t Au)	000
Mesurées	Bonanza Ledge	47	5,1	8
Indiquées	Bonanza Ledge	32	4,0	4
	BC Vein	1 030	3,1	103
	KL	389	3,2	40
	Lowhee	1 621	3,6	188
	Mosquito	1 795	4,3	249
	Shaft	11 139	4,3	1 531
	Valley	4 403	3,8	536
	Cow	6 645	3,8	811
Total des ressources mesurées		**47**	**5,1**	**8**
Total des ressources minérales indiquées		**27 055**	**4,0**	**3 463**
Présumées	BC Vein	461	3,5	53
	KL	1 905	2,8	168
	Lowhee	520	3,5	59
	Mosquito	1 262	3,6	146
	Shaft	5 730	3,9	725
	Valley	2 135	3,4	235
	Cow	2 394	3,1	236
Total des ressources minérales mesurées et indiquées		**27 102**	**4,0**	**3 470**
Total des ressources minérales présumées		**14 407**	**3,5**	**1 621**

Remarques concernant l'ERM :

1. Les personnes qualifiées indépendantes pour les estimations des ressources minérales, tel que ce terme est défini par le Règlement 43-101, sont Carl Pelletier, géo., et Vincent Nadeau Benoit, géo. (InnovExplo inc.). L'ERM de 2022 a été faite en date du 17 mai 2022.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. L'estimation des ressources minérales est conforme aux Normes de définitions de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (2014), et suit les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources et des réserves minérales émises par l'ICM en 2019.
4. En tout, 471 zones filoniennes ont été modélisées pour les gîtes de Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee) et une zone aurifère de Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, en se basant sur la teneur du matériel adjacent lorsque celui-ci avait été analysé, ou une valeur de zéro lorsqu'il n'avait pas été analysé.

5. L'estimation est présentée dans le cadre d'un scénario potentiel d'exploitation souterraine à un seuil de coupure de 2,0 g/t Au, à l'exception de Bonanza Ledge où le seuil de coupure est de 3,5 g/t Au. Les seuils de coupure pour les gîtes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont été calculés en regard d'un prix de l'or de 1 600 $ US l'once; un taux de change $ US/$ CA de 1,30; un coût global d'exploitation minière de 50,41 $/t; des coûts de traitement et de transport de 30,41 $/t; et des coûts généraux et administratifs (« **G&A** ») et environnementaux de 16,18 $/t. Le seuil de coupure pour le gîte Bonanza Ledge a été calculé en regard d'un prix de l'or de 1 600 $ US l'once; un taux de change $ US/$ CA de 1,30; un coût global d'exploitation minière de 79,13 $/t; des coûts de traitement et de transport de 60,00 $/t; et des coûts G&A et environnementaux de 51,65 $/t. Il faudrait réévaluer les seuils de coupure à la lumière des futures conditions du marché, tels que les prix des métaux, le taux de change, et les coûts de l'exploitation minière.
6. Les valeurs de masse volumique pour les gisements Cow, Shaft et BC Vein ont fait l'objet d'une estimation par la méthode d'interpolation ID2 et les valeurs suivantes ont été appliquées aux blocs non estimés : 2,80 g/cm^3 pour Cow, 2,79 g/cm^3 pour Shaft, et 2,69 g/cm^3 pour BC Vein. Des valeurs de masse volumique médianes ont été appliquées pour les gisements Valley (2,81 g/cm^3), Mosquito (2,79 g/cm^3), KL (2,81 g/cm^3) et Lowhee (2,75 g/cm^3). Pour ce qui est du gisement Bonanza Ledge, une masse volumique de 3,20 g/cm^3 a été retenue.
7. Un plafonnement en quatre étapes a été utilisé pour les données composites des gisements Cow (3,0 m), Valley (1,5 m), Shaft (2,0 m), Mosquito (2,5 m), BC Vein (2,0 m), KL (1,75 m) et Lowhee (1,5 m). Des ellipses de recherche limitées comprises entre 7 et 50 g/t Au à quatre distances différentes de 25 à 250 m ont été utilisées pour chaque gisement. Les teneurs élevées de Bonanza Ledge ont subi un plafonnement à 70 g/t Au sur 2,0 m de données composites.
8. Les ressources minérales des zones filoniennes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont fait l'objet d'une estimation au moyen du logiciel Datamine Studio^{MC} RM 1.9, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. L'interpolation d'un modèle de sous-blocs a fait appel à la méthode de krigeage ordinaire (dimensions de bloc proche = 5 m x 5 m x 5 m). L'estimation des ressources minérales au gisement Bonanza Ledge a fait appel au logiciel GEOVIA GEMS^{MC} 6.7, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. La méthode du krigeage ordinaire a été utilisée pour l'interpolation d'un modèle de blocs (dimensions de bloc = 2 m x 2 m x 5 m).
9. Les résultats sont présentés in situ. Une once (troy) = tonnes métriques x teneurs/31,10348. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes a été arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.
10. Autres que ceux qui sont énoncés dans l'EEP, les personnes qualifiées responsables de cette section du rapport technique n'ont connaissance d'aucun facteur environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, socioéconomique, lié à la commercialisation, politique ou de tout autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

Les corridors filoniens pris en compte dans l'estimation des ressources aurifères à Cariboo sont modélisés jusqu'à une profondeur moyenne de 350 mètres et les forages d'exploration ont recoupé de la minéralisation jusqu'à une profondeur de plus de 700 mètres sous la surface. La Société poursuivra l'exploration systématique afin de mieux définir et d'augmenter l'étendue des zones connues et développer de nouvelles cibles sur les terrains restants. La Société a l'intention de forer à partir des infrastructures souterraines une fois qu'elle aura obtenu les permis et que la construction d'une galerie d'exploration sera terminée. Le modèle lithostructural 3D rigoureux qui définit les contrôles de la minéralisation permet à l'équipe d'exploration de définir des ressources minérales supplémentaires beaucoup plus efficacement, avec un taux de réussite élevé (80 % des trous de forage recoupent une minéralisation potentiellement rentable), ce qui réduit le coût par once découvrable. Ce modèle peut être appliqué sur les 65 kilomètres d'étendue latérale restante.

Les informations dans le rapport technique identifié ci-dessus utilisent les expressions ressources minérales mesurées, ressources minérales indiquées et ressources minérales présumées comme une mesure relative du niveau de confiance accordé à l'estimation des ressources. Le lecteur est avisé que des ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et que la viabilité économique de ressources qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales peut être sensiblement affectée par des problèmes géologiques, environnementaux, de permis, juridiques, de titre, sociopolitiques, de marketing, ou d'autres problèmes pertinents. L'on ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales de catégorie indiquée ou mesurée. L'estimation de ressources minérales est classée conformément aux *Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales* de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »), intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101. En vertu de la règlementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de préfaisabilité ou les études économiques à l'exception d'une évaluation économique préliminaire tel que défini dans le Règlement 43-101. Le lecteur est avisé qu'il ne doit pas supposer que des travaux ultérieurs sur les ressources présentées mèneront éventuellement à des réserves minérales qui pourraient être exploitées économiquement. Le lecteur est avisé que l'EEP de Cariboo (tel que défini ci-dessous), étant une évaluation économique préliminaire (en vertu du Règlement 43-101), est de nature préliminaire et tient compte de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans les réserves minérales. Rien ne garantit que l'évaluation économique préliminaire (en vertu du Règlement 43-101) sera réalisée.

Pour de plus amples renseignements sur le projet aurifère Cariboo, veuillez-vous référer au rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Cariboo Gold Project, District of Wells, British Columbia, Canada* », en date du 24 mai 2022 avec une date d'effet au 24 mai 2022 (l'« **EEP de Cariboo** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov). Veuillez noter que l'EF de Cariboo

remplace l'EEP de Cariboo à titre de rapport technique à jour à l'égard du projet aurifère Cariboo aux fins du Règlement 43-101.

*Processus d'évaluation environnementale (« **EE** ») et d'obtention des permis*

Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et la Société ont annoncé l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la Loi sur les mines, permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II. Ces modifications permettent de maintenir en emploi 127 travailleurs à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge II permet aussi d'assurer la continuité de certaines activités minières pendant que l'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo va de l'avant. En juillet 2021, la province de Colombie-Britannique a autorisé un permis pour l'extraction d'un échantillon en vrac de 10 000 t de matériel minéralisé et le développement d'un portail et de 2 200 m de galeries pour accéder au gisement.

Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo. Le projet a déjà franchi plusieurs étapes en vue de l'obtention du certificat d'EE planifiée au troisième trimestre de 2023, avec l'intégration du secteur de Bonanza Ledge visé par le permis et comprenant les zones Lowhee, BC Vein et KL et l'augmentation du débit de traitement de 4 750 tpj à 4 900 tpj. Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE qui accordera à la Société le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous.

Les étapes complétées et à compléter requises pour obtenir la certification d'EE ciblée au T3 2023 sont résumées ci-dessous :

- Engagement initial – Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- Décision de préparation d'EE – Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- Planification du processus – Complété
- Préparation et révision de l'application – Application déposée et à l'étude
- Incidences de l'évaluation
- Recommandations
- Décision
- Après l'obtention du certificat

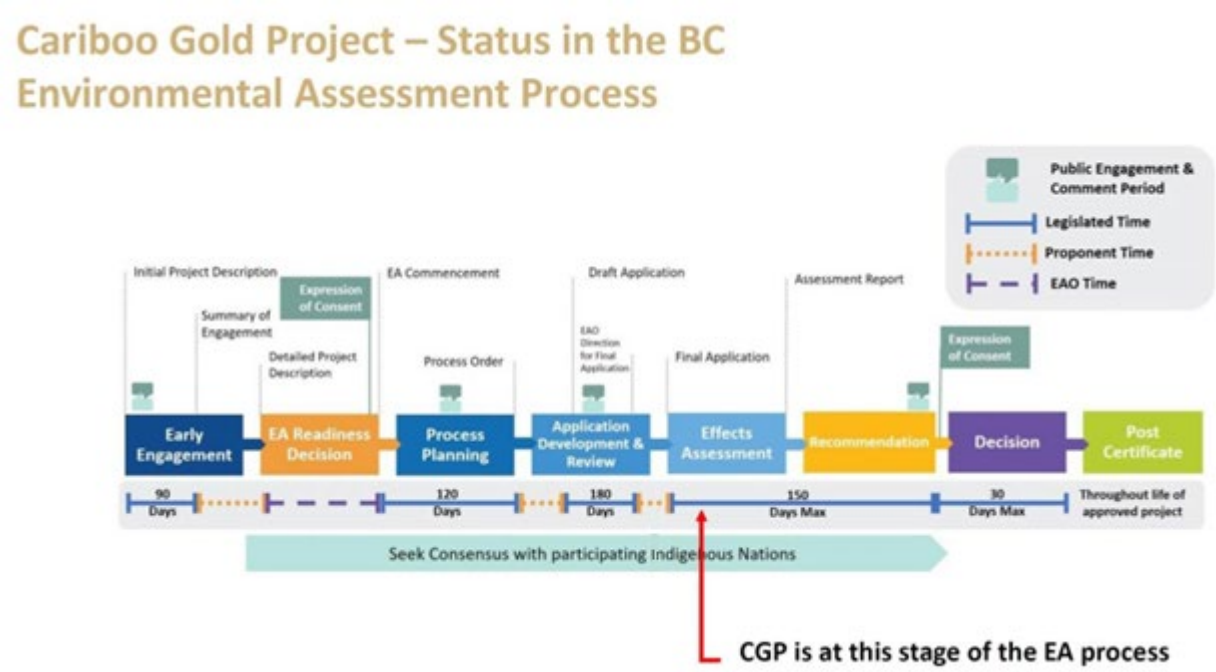

*CGP fait référence au projet aurifère Cariboo (*Cariboo Gold Project*).
*EAO fait référence au Bureau des évaluations environnementales (*Environmental Assessment Office*)

Au 31 décembre 2022, le projet aurifère Cariboo a atteint les étapes avancées du processus d'obtention des permis et des études économiques, tel que résumé dans les faits saillants ci-dessous :

- La cérémonie de signature du 23 octobre 2022 avec les aînés et les membres de la Première Nation Lhtako Dené à Wells et Quesnel a été un évènement important dans le cadre de l'entente sur la durée de vie du projet intervenue entre la Première Nation Lhtako Dené et Osisko Développement, soulignant l'importance de notre partenariat, de notre soutien mutuel et des avantages qui en découlent.
- L'application révisée pour le processus d'évaluation environnementale (« **EE** ») a été déposée auprès du Bureau des évaluations environnementales de la Colombie-Britannique (*Environmental Assessment Office* ou « **EAO** ») le 14 octobre 2022 pour le projet aurifère Cariboo. Les 1 700 commentaires reçus de la part des différents examinateurs ont été traités avec succès et ODV s'attend à recevoir l'acceptation officielle de l'EAO d'ici la mi-novembre 2022 afin de procéder à la phase Incidences de l'évaluation et Recommandations, qui est la dernière étape du processus d'évaluation environnementale. Le tout se déroule conformément à l'échéancier prévu par la Société, qui s'attend à recevoir le certificat d'EE au troisième trimestre de 2023 pour une capacité d'exploitation de 4 750 tonnes / jour.

- En parallèle au processus d'EE, la Société a entrepris les démarches pour la demande officielle de permis pour le projet aurifère Cariboo, avec le dépôt de la Description de projet au ministère le 30 septembre 2022.

- Tous les travaux de forage et de modélisation géologique ont été complétés et les résultats d'analyse de 2022 seront publiés sous peu, suivant la vérification finale des données d'AQ/CQ.

  Tous les permis ont été reçus pour l'échantillonnage en vrac dans le secteur du gîte Lowhee, qui implique 2 200 mètres de développement souterrain et l'extraction de 10 000 tonnes de matériel minéralisé pour de nouveaux essais de tri.

- Au-delà du secteur du projet aurifère Cariboo, 25 cibles de forage de grande qualité sont déjà définies, démontrant les années d'exploration continue sur les titres miniers détenus par ODV autour du projet aurifère Cariboo.

La Société prévoit de recevoir les permis au T1 2024.

<u>Projet aurifère Bonanza Ledge II – Colombie-Britannique (Canada)</u>

Le projet Bonanza Ledge II est un projet à petite échelle de courte durée qui a été placé en mode de surveillance et maintien au début du mois de juin 2022. Le projet permet à la Société de faciliter (i) les opportunités de gérer les obligations de restauration historiques héritées par la Société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la Société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations. En parallèle à l'examen de l'évaluation environnementale, au processus d'obtention des permis et au rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur le projet aurifère Cariboo, la Société a aussi produit environ 11 424 onces d'or sur son projet Bonanza Ledge II depuis le redémarrage du projet jusqu'au début du mois de juin 2022.

La Société a démarré les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge II au premier trimestre de 2021 après avoir obtenu, au T1 2021, un avis de départ du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique. La Société a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des dernières modifications aux permis pour la mine Bonanza Ledge II et l'usine QR. Le permis d'échantillonnage en vrac souterrain pour Cow Mountain a été reçu en juillet 2021. Le portail souterrain a été complété au T4 2021 et la Société a maintenant mis en pause ses activités d'échantillonnage en vrac afin de concentrer ses efforts sur la réalisation de l'étude de faisabilité du projet aurifère Cariboo laquelle devrait être déposée d'ici la fin de 2022.

Se reporter à la rubrique de mise en garde intitulée *Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité.*

Objectifs pour 2023

- Réaliser l'EE et ajouter la zone Lowhee et d'autres améliorations et changements au certificat d'EE et à la Description de projet certifiée.
- Obtenir les permis pour le projet aurifère Cariboo à 4 900 tonnes par jour (tpj) en incluant la zone Lowhee.
- Finaliser l'ingénierie détaillée des travaux de restauration, de traitement des eaux et de gestion des stériles en vue du démarrage du projet aurifère Cariboo
- Améliorer l'usine de traitement des eaux (« UTE ») à Bonanza Ledge afin de traiter les nitrates et à l'usine QR pour retirer et gérer le rétentat de l'UTE.
- Poursuivre les démarches d'engagement avec les parties prenantes et finaliser l'entente avec la Première Nation Xatśūll et le district de Wells.
- Évaluer la possibilité d'aller de l'avant avec l'ingénierie détaillée et l'obtention des permis pour la ligne de transmission en vue d'un raccordement au réseau de BC Hydro au T4 2024.

Projet Tintic – Utah (É.-U.)

Le projet Tintic est situé dans l'ouest du comté d'Utah, à environ 64 km au sud de Provo (Utah) et 95 km au sud de Salt Lake City. La propriété où se trouve la mine test Trixie ou le gîte Trixie couvre la majeure partie du district d'East Tintic, situé autour et immédiatement à l'est de la ville incorporée d'Eureka. Les terrains inclus dans le projet Tintic détenus ou contrôlés par ODV comprennent 1 105 claims miniers concédés par lettre patentes totalisant 5 746 ha (14 200 acres) et 107 claims miniers d'une superficie d'environ 1 214 ha (3 000 acres), qui sont en grande majorité des baux miniers concédés par lettres patentes. ODV détient un petit pourcentage variable de participations ou de redevances dans plusieurs autres claims au-delà du groupe de claims principal.

Acquisition de Tintic

Le 27 mai 2022, Osisko Développement a acquis une participation de 100 % dans Tintic en faisant l'acquisition de : (i) la participation directe de IG Tintic de 75 % dans Tintic; et (ii) toutes les actions émises et en circulation de Chief Consolidated Mining Company (« **Chief** »). Immédiatement après la clôture de la transaction, Chief a procédé à une fusion avec une filiale nouvellement constituée de la Société (la « **fusion** ») de telle sorte qu'après la réalisation de la fusion, Chief est maintenant détenu par la Société. À la clôture, Osisko Développement a fait des paiements aux vendeurs d'un montant global d'environ 178 millions de dollars (les « **paiements de clôture** »), se composant de : (i) paiements en trésorerie d'environ 58,7 millions de dollars US, et (ii) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires de la Société (les **« actions »**).

Un certain nombre d'actionnaires de Tintic correspondant à environ 32,5 % de l'actionnariat total de Tintic ont signé des conventions de blocage de 12 mois, qui prévoient que : (i) 33 % des actions seront librement négociables à l'anniversaire de quatre mois de la date de clôture de la transaction (la **« date de clôture »**); (ii) une autre tranche de 33 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire de huit mois de la date de clôture; et (iii) la dernière tranche de 34 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire d'un an de la date de clôture. En date du présent rapport, 34 % des actions sont toujours bloquées.

En plus des paiements de clôture, la Société paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en trésorerie ou en actions au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de matière minéralisée extraite de Trixie depuis le 1er janvier 2018 et accumulée en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Avec la clôture de la transaction, la Société a acquis une participation de 100 % dans la mine test Trixie et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. Les travaux d'exploration en cours de Tintic ont démontré le potentiel d'expansion et de nouvelles découvertes tant à la mine test Trixie que sur le portefeuille de propriétés plus large. Le scénario espéré est que l'acquisition de Tintic, à la suite d'efforts d'exploration, serve à accélérer la démarche de la Société pour devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire et ajoute de nouvelles opportunités d'explorer et de développer un autre projet au sein de son portefeuille.

Programme d'exploration

Le projet Tintic englobe 23 anciennes mines de métaux précieux et de base situées dans le district minier East Tintic en Utah, à 95 km au sud-ouest de Salt Lake City. Le projet Tintic couvre une superficie de plus de 17 000 acres (6 880 ha), incluant 14 200 acres (5 746 ha) de claims miniers concédés par lettres patentes. Trixie, située au sein du projet Tintic, est une mine d'or où la production est présentement à l'essai à un taux d'extraction minière d'environ 35 tonnes par jour (« **tpj** »).

En 2022, la Société a complété 28 trous de forage à circulation inverse (« RC ») en surface près de Trixie, pour un total d'environ 8 442 m, et 62 trous de forage au diamant (« DD ») souterrains au niveau 625 à Trixie, pour un total d'environ 3 232 m, à l'aide de deux foreuses RC en surface et deux foreuses au diamant souterraines. Des échantillons des fronts de taille souterrains ont été prélevés en continu dans tous les secteurs en développement à Trixie et ceux-ci, combinés aux résultats de forage, seront utilisés pour préparer une première estimation de ressources minérales à Trixie.

Pour de plus amples renseignements sur le projet Tintic, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *Technical Report on the Tintic Project, East Tintic Mining District, Utah County, Utah, USA* », en date du 10 juin 2022 (date d'effet au 7 juin 2022) (le « **rapport technique de Tintic** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil d'émetteur de la Société au www.sedar.com et au www.sec.gov.

Le rapport technique Tintic présente un résumé de la géologie et de la minéralisation, une description des terrains et des détenteurs, l'historique de la propriété, le développement et la production en cours à Trixie ainsi que des recommandations pour de futurs programmes de travaux. Il n'y a présentement pas d'estimation de ressources minérales conforme au Règlement 43-101 sur le projet Tintic, de telle sorte que toutes les décisions prises à l'égard du projet Tintic sont fondées sur les données recueillies et les pratiques exemplaires adoptées actuellement par la direction. La production actuelle à Trixie est guidée par les travaux d'exploration souterraine, l'échantillonnage des fronts de taille et le forage.

Un rapport technique mis à jour pour le projet Tintic a été complété en janvier 2023. Le rapport technique, intitulé « *NI 43-101 Technical Report, Initial Mineral Resource Estimate for the Trixie Deposit, Tintic Project, Utah, United States of America* » en date du 27 janvier 2023 (avec une date d'effet au 10 janvier 2023) (l'« **ERM de Trixie »**), a été préparé et compilé pour la Société par les représentants indépendants de Micon International Limited conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** »). La première estimation de ressources minérales telle que décrite dans l'ERM de Trixie est résumée ci-dessous :

Catégorie	Tonnes (000)	Teneur en or (g/t)	Or contenu (000 oz)	Teneur en argent (g/t)	Argent contenu (000 oz)
Mesurées	11	190,61	67	195,53	69
Indiquées	225	20,17	146	43,73	316
Mesurées et indiquées	**236**	**28,08**	**213**	**50,77**	**385**
Présumées	**385**	**19,64**	**243**	**42,82**	**530**

Notes
1. Onces troy (« **oz** »), or (« **Au** »), argent (« **Ag** »), tonnes (« **t** »), grammes par tonne (« **g/t** »).
2. La date d'effet de l'ERM de Trixie est le 10 janvier 2023.
3. Messrs. William Lewis, P.Geo., de Micon International Limited et Alan S. J. San Martin, AusIMM(CP), de Micon International Limited (i) ont examiné et validé l'ERM de Trixie, (ii) sont considérés comme indépendants de la Société aux fins de la section 1.5 du Règlement 43-101, et (iii) sont une « personne qualifiée » aux fins du Règlement 43-101.

Objectifs pour 2023

Il est prévu que la production de la mine test Trixie permettra de complémenter les plans de développement à court et moyen terme sur les projets Cariboo et San Antonio. À brève échéance, la Société propose de réaliser des travaux techniques à la mine test Trixie dans le but de justifier la poursuite du développement.

La compilation des données des mines historiques dans le secteur se poursuit et devrait permettre de générer d'autres cibles de forage sur l'ensemble de la propriété Tintic.

Le commencement d'une rampe souterraine est amorcé et était achevé à environ 48 % en date du 31 décembre 2022. La Société s'attend à ce que l'achèvement de la rampe souterraine permette potentiellement de faire des gains au niveau de la productivité et des taux d'extraction minière.

La capacité d'arriver à accroître la production et les investissements requis pour accroître la production font l'objet de travaux techniques en cours. Rien ne garantit que les travaux techniques permettront de justifier le développement futur, étayeront la capacité d'accroître la production ou démontreront la capacité d'accroître la production par l'entremise d'une expansion à faible coût des installations existantes. La capacité de poursuivre et d'étendre les opérations est assujettie à des risques incluant la possibilité que des permis, licences et approbations supplémentaires ou modifiés soient nécessaires, des risques liés aux opérations minières, la nécessité d'engager des dépenses en immobilisations et/ou des coûts d'exploitation additionnels, des prix de matières premières justifiant de tels travaux, la rareté potentielle d'employés, des risques et des approbations en matière d'environnement et une connaissance limitée du matériel minéralisé disponible sur le site. La capacité de poursuivre la production aux conditions actuelles est abordée ci-dessous. Toute expansion est, jusqu'à ce que et à moins que les travaux techniques proposés l'appuient, assujettie aux mêmes risques décrits ci-dessous pour les activités qui ne sont pas étayées par des travaux techniques.

La Société précise que la décision de commencer la production à Trixie sous la forme d'une exploitation minière souterraine à petite échelle et d'une lixiviation discontinue en cuve sans qu'une étude de faisabilité, de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique ait été effectuée et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Des essais d'abattage minier à petite échelle à Trixie ont été suspendus en décembre 2022, et si et quand les essais d'extraction minière reprennent, rien ne garantit que la production se poursuivra tel qu'anticipé ou de toute autre façon, ni que les coûts de production anticipés seront réalisés. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre les opérations actuelles après la clôture à Trixie, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique. La Société met en garde le lecteur à l'effet que les essais de production à Trixie pourraient être suspendus à tout moment.

Se reporter à la rubrique de mise en garde intitulée *Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité*.

Projet aurifère San Antonio – État de Sonora (Mexique)

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine de production d'oxyde de cuivre. En 2020, suivant l'acquisition de ce projet, la Société a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. La Société a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

La Société a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* (« **MIA** »));
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion pour le traitement des stocks de minerai.

En 2021, Sapuchi Minera se consacrait à différentes activités se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et aux préparatifs en vue du traitement des stocks de matière minéralisée sur le site.

Depuis l'acquisition par Osisko Développement du projet San Antonio en novembre 2020, la Société a réussi à mener à terme les jalons opérationnels suivants :

- La construction d'une halde de lixiviation et d'une usine de traitement par charbon en colonne à la fin de 2021, afin de traiter les stocks de matériel minéralisé empilé.
- 1,1 million de tonnes de minerai empilé à une teneur moyenne de 0,58 g/t Au ont été placées sur la halde de lixiviation en tas.
- 11 863 onces d'or provenant de la halde de lixiviation en tas de San Antonio ont été vendues au 31 décembre 2022.

Permis

La Société a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude du milieu d'accueil sur l'environnement. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40 881, Sapuchi 2 E-82/40 882, Sapuchi 3 E-82/40 883, et Sapuchi 4 E-82/40 888.

Toute la documentation requise pour le changement d'utilisation du territoire et les permis d'EE a été déposée et la Société attendait l'octroi de ces deux permis par le gouvernement mexicain. Au début du mois de décembre 2022, le directeur de SEMARNAT a annoncé un moratoire sur tous les permis environnementaux pour les opérations à ciel ouvert, qui seront refusés sans processus d'approbation en place jusqu'à nouvel ordre. Par la suite, la Société a reçu une communication à l'effet que le MIA ne serait pas approuvé. Le processus d'approbation pour les permis environnementaux pour l'exploitation minière pourrait reprendre après la conclusion des élections présidentielles et des gouverneurs, qui auront lieu en juillet 2024, et l'entrée en fonction du nouveau président en septembre 2024, bien qu'il n'y ait aucune certitude à l'heure actuelle. Afin de s'assurer que le projet aurifère San Antonio ne soit pas retardé davantage en raison du processus d'octroi des permis, la direction a retiré les deux demandes de permis dans l'intention de les redéposer lorsque le moratoire sera levé ou qu'un processus d'approbation clair sera en place.

Programme d'exploration

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au T2 2021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, California et Golfo de Oro. En tout, 27 870 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ. La Société s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente.

Le 30 juin 2022, la Société a annoncé une première estimation de ressources minérales exploitables par fosse pour le projet San Antonio (l'« **ERM de Sapuchi** »). Voir les tableaux ci-dessous. L'ERM 2022 de Sapuchi couvre une portion du couloir Sapuchi – Cero Verde qui englobe cinq gîtes : Sapuchi, Golfo de Oro, California, Calvario et High Life, sur une distance latérale d'environ 2,8 km par une largeur maximale de 600 mètres (m) jusqu'à une profondeur maximale de 300 m sous la surface.

L'ERM de Sapuchi est basée sur 84 454 m de forage actuel et historique vérifié en 579 sondages, dont 27 870 m de forage en 177 sondages qui ont été forés par la Société en 2021. La minéralisation aurifère est encaissée dans des brèches hydrothermales et des sédiments altérés, sous forme de stockwerks de veines et veinules de quartz, adjacents à des intrusions et des zones de failles et souvent associés à des carbonates de fer. Des essais métallurgiques ont démontré que les matériaux oxydés se prêtaient bien à la lixiviation et se sont soldés par des recommandations de broyage pour les zones de transition et de sulfures. La Société a déposé le rapport technique le 22 juillet 2022.

Aucun forage n'a eu lieu sur le projet en 2022 et aucun n'est prévu pour 2023.

RESSOURCES INDIQUÉES						
Gîte	**Zone de météorisation**	**Tonnes (Mt)**	**Au (g/t)**	**Ag (g/t)**	**Onces Au (000)**	**Onces Ag (000 000)**
Californie	Oxydes	0,6	0,93	2,8	17	0,05
	Transition	0,2	0,79	3,3	6	0,02
	Sulfures	3,1	1,31	2,4	130	0,23
	Total	3,9	1,22	2,5	153	0,31
Golfo de Oro	Oxydes	0,2	1,07	2,8	7	0,02
	Transition	0,1	1,19	2,8	6	0,01
	Sulfures	5,3	1,46	2,5	249	0,42
	Total	5,7	1,44	2,5	262	0,46
Sapuchi	Oxydes	1,9	0,85	3,6	53	0,22
	Transition	1,4	1,04	3,6	47	0,16
	Sulfures	2,1	0,94	3,4	62	0,22
	Total	5,4	0,93	3,5	162	0,61
Total	**Oxydes**	**2,7**	**0,89**	**3,4**	**77**	**0,30**
	Transition	**1,8**	**1,02**	**3,5**	**59**	**0,20**
	Sulfures	**10,4**	**1,31**	**2,6**	**441**	**0,88**
	Total	**14,9**	**1,20**	**2,9**	**576**	**1,37**

PRÉSUMÉES						
Gîte	**Zone de météorisation**	**Tonnes (Mt)**	**Au (g/t)**	**Ag (g/t)**	**Onces Au (000)**	**Onces Ag (000 000)**
Californie	Oxydes	0,4	0,68	2,1	8	0,02
	Transition	0,1	0,85	2,6	4	0,01
	Sulfures	1,1	1,27	3,8	46	0,14
	Total	1,6	1,10	3,3	58	0,17
Golfo de Oro	Oxydes	0,5	0,80	3,0	12	0,04
	Transition	0,2	0,93	3,4	5	0,02
	Sulfures	5,7	1,29	2,5	237	0,46
	Total	6,4	1,24	2,5	254	0,52
High Life	Oxydes	0,5	0,84	4,2	14	0,07
	Transition	0,2	0,73	4,5	4	0,02
	Sulfures	0,1	0,90	8,3	4	0,04
	Total	0,8	0,83	4,9	22	0,13
Sapuchi	Oxydes	3,2	0,74	3,7	75	0,37
	Transition	1,6	0,92	3,6	48	0,19
	Sulfures	2,8	0,92	4,1	84	0,37
	Total	7,6	0,85	3,8	208	0,94
Calvario	Oxydes	0,1	0,53	0,0	2	0,00
	Transition	0,0	0,55	0,0	0,0	0,00
	Sulfures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
	Total	0,1	0,53	0,0	2	0,00
Total	**Oxydes**	**4,6**	**0,74**	**3,5**	**111**	**0,51**
	Transition	**2,1**	**0,90**	**3,6**	**61**	**0,24**
	Sulfures	**9,8**	**1,18**	**3,2**	**371**	**1,00**
	Total	**16,6**	**1,02**	**3,3**	**544**	**1,76**

Remarques concernant l'ERM de Sapuchi :

- Rodrigo Calles, de Servicios Geológicos IMEx, S.C., William J. Lewis et Alan J. San Martin, de Micon International Limited, ont révisé et validé l'estimation des ressources minérales pour les gîtes Sapuchi, Golfo de Oro, California, High Life et Calvario. Ils

sont tous des « personnes qualifiées » indépendantes (tel que défini dans le Règlement 43-101) responsables de l'ERM 2022 de Sapuchi. La date d'effet de l'ERM de Sapuchi est le 24 juin 2022.

- Des méthodes d'extraction spécifiques ont été utilisées uniquement pour établir des seuils de coupure raisonnables pour différentes portions du gîte. Aucune analyse économique préliminaire, étude de préfaisabilité ou étude de faisabilité n'a été complétée pour étayer la viabilité économique et la faisabilité technique de l'exploitation de toute portion des ressources minérales en ayant recours à une quelconque méthode d'abattage en particulier.
- Les ressources minérales divulguées ont été estimées en utilisant les normes de définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« **ICM** ») pour les ressources minérales et les réserves minérales et les lignes directrices préparées par le comité de l'ICM dédié aux réserves et aux ressources minérales et adoptées par le conseil de l'ICM.
- Le seuil de coupure économique calculé pour les ressources est de 0,27 g/t Au dans les oxydes (récupération de 70 %), et de 0,44 g/t Au dans la zone de transition et les sulfures (récupération de 90 %).
- Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- La modélisation géologique a été effectuée par Osisko Développement. L'ERM de Sapuchi a été complétée par le géologue Leonardo Souza, MAusIMM (CP) de Talisker Exploration Services, sous la supervision de Rodrigo Calles-Montijo, de Servicios Geológicos IMEx, S. C., William J. Lewis et Alan J. San Martin, de Micon International Limited.
- L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation à ciel ouvert et des hypothèses en dollars US. Les seuils de coupure ont été calculés en utilisant un prix de l'or de 1 750 $ US l'once, un taux de change CAD:USD de 1,3; un coût d'exploitation minière de 2,95 $/t; un coût de traitement de 4 $/t pour les oxydes et de 13,0 $/t pour la zone de transition et les sulfures, et des charges générales et administratives de 2,50 $/t. Il faudrait réévaluer les seuils de coupure à la lumière des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'exploitation minière, etc.).
- Une valeur de masse volumique de 2,55 g/cm^3 a été établie pour toutes les zones oxydées, de 2,69 g/cm^3 pour les zones de transition et de 2,74 g/cm^3 pour les zones de sulfures.
- Les ressources des gîtes Sapuchi, Golfo de Oro, California, High Life et Calvario ont été estimées à l'aide du logiciel Datamine Studio RM 1.3 en ayant recours à des limites fermes sur des résultats d'analyse regroupés en composites (de 3,0 m pour toutes les zones). La méthode d'interpolation du krigeage ordinaire a été utilisée dans un modèle de blocs dont les dimensions étaient de 10 m x 10 m x 5 m.
- Les résultats sont présentés in situ. Une once (troy) = tonnes métriques x teneurs/31,103 48. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.

Ni la Société ni Servicios Geológicos IMEx, S.C., ni Micon International Limited n'a connaissance d'un enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique, lié à la commercialisation ou d'un autre enjeu pertinent connu qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales, autre que ceux divulgués dans le rapport technique pour l'ERM de Sapuchi.

Pour de plus amples renseignements sur le projet San Antonio, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report for the 2022 Mineral Resource Estimate on the San Antonio Project, Sonora, Mexico* », en date du 12 juillet 2022 avec une date d'effet au 24 juin 2022, disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil d'émetteur de la Société au www.sedar.com et au www.sec.gov.

Minerai empilé

Au cours du premier trimestre de 2022, Sapuchi Minera a débuté le traitement de ses stocks de minerai empilé sur des haldes de lixiviation en tas au cyanure de sodium (« **halde de lixiviation en tas** ») et à l'usine de traitement par charbon en colonne. La Société a réalisé ses premières ventes d'or en juillet 2022 et, en date du 30 septembre 2022, la Société disposait de concentré de charbon imprégné prêt pour l'affinage. La Société a vendu 11 863 onces d'or provenant de la halde de lixiviation en tas de San Antonio au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Objectifs pour 2023

Sapuchi Minera devrait continuer de miser sur le traitement des stocks résiduels en attente des prochaines démarches du gouvernement du Mexique en ce qui a trait au processus d'obtention des permis.

Se reporter à la rubrique de mise en garde intitulée *Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité*.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables résiduels (excluant les bons de souscription et la dette convertible) au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Placements	Valeur comptable[(i)]	Juste valeur[(ii)]	Valeur comptable[(i)]	Juste valeur[(ii)]
	$	$	$	$
Entreprises associées	8 833	4 923	12 964	44 820
Autres	33 819	33 819	49 516	49 516
	42 652	38 742	62 480	94 336

(i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.
(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue pour la période visée

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 décembre 2022 :

Société	Nombre d'actions détenues	Participation
		%
Ressources Falco limitée (entreprise associée)	46 885 240	17,3

*Ressources Falco limitée (« **Falco** »)*

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel les résultats résumés d'une étude de faisabilité mise à jour ont été publiés le 24 mars 2021.

En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore Canada Company établissant le cadre des termes et conditions (l'« **entente de principe** ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (*Principal Operating License and Indemnity Agreement* ou l'« **OLIA** ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. L'entente de principe décrit les termes qui seront inclus dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5.

Falco a aussi conclu une convention d'option accordant à Falco le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de cent pour cent dans les sites Norbec et Millenbach, situés à proximité de la ville de Rouyn-Noranda. Ces propriétés serviront d'installations de gestion des résidus et sont situées sur un ancien parc à résidus (l'ancienne mine Norbec), qui a déjà été impacté par des activités minières historiques et est situé à environ 11 kilomètres du complexe minier du projet Horne 5. L'utilisation de ce site précédemment impacté est conforme aux stratégies environnementales, sociales et de gouvernance de Falco.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 46 885 240 actions ordinaires représentant une participation de 17,3 % dans Falco (17,3 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Promouvoir les valeurs de la Société à travers nos trois piliers du développement durable : le bon voisinage, une main-d'œuvre engagée et une saine intendance de l'environnement;
- Développer et maintenir de solides relations avec les Premières Nations, les parties prenantes et les gouvernements fédéral, provincial et municipal dans les régions où la Société a des activités et des projets;
- Soutenir le développement économique des régions où elle exerce ses activités;
- Promouvoir la diversité et l'inclusivité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- Encourager les entreprises associées à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Voici quelques faits saillants de chacun des projets :

Barkerville

- Relation positive avec la Nation Lhtako Dené depuis 2015. Les ententes incluent un protocole d'engagement (signé en 2016), des accords de relation (2016) et un accord sur la durée de vie du projet (2020);
- Relation positive avec la Première Nation Xatsull et la Première Nation Williams Lake (« **PNWL** ») depuis 2016 et 2017, respectivement;
- Relation positive avec le District de Wells en Colombie-Britannique depuis 2016, et signature d'un protocole d'entente au début de l'année 2022 facilitant les discussions en vue d'une entente sur le projet;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone et le ministère de l'Environnement et de la Stratégie face aux changements climatiques afin d'assurer des relations positives;
- Installation d'une usine de traitement des eaux afin de traiter les eaux de contact et les effluents terminée;
- Il reste approximativement 260 000 tonnes de l'empilement historique hérité de 300 000 tonnes de matériel potentiellement acidogène;
- Travaux de restauration entrepris sur le site de l'ancienne mine Mosquito Creek;
- Signature d'une entente de collaboration pour la restauration du site minier orphelin Jack of Clubs Lake dans le cadre du programme des sites contaminés de la Couronne du ministère des Forêts de la Colombie-Britannique.
- Lancement d'une deuxième Initiative pour un effectif durable offrant de la formation en exploitation minière souterraine axée sur les compétences afin de soutenir une main-d'œuvre locale;
- Financement offert à des organisations locales dans les communautés de Wells et Barkerville, afin de soutenir différentes initiatives;
- La Société, en partenariat avec la Nation Lhtako Dené, a mis sur pied et développe une société de gestion axée sur le rétablissement des populations de caribou des montagnes du Sud autour de Wells (Colombie-Britannique) et des activités visant à améliorer et à rétablir les populations de saumon rouge et quinnat de la rivière Bowron;
- Le 5 juillet 2022, la Société et la PNWL ont conclu une entente de participation;
- Le 31 décembre 2022, le projet aurifère Cariboo a été ramené à sa valeur recouvrable nette estimative de 435,7 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés ce qui a été reflété comme une dépréciation d'actifs. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel après impôt de 8,1 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

Sapuchi Minera

- Signature d'une entente à long terme avec Eijdo San Antonio, l'une des communautés locales les plus touchées par le projet;
- Début du MIA;
- L'étude du milieu d'accueil sur l'environnement a été complétée;
- Le 30 septembre 2022, le projet aurifère San Antonio a été ramené à sa valeur recouvrable nette estimative de 35,0 millions de dollars (montant nul déduction faite du financement de flux), laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de

l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

Financements

Financements de l'exercice courant

Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2022

Le 2 mars 2022, la Société a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut de 42,4 millions de dollars et 13 732 900 reçus de souscription de courtage au prix de 4,45 $ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars (les « **reçus de souscription de courtage** » et avec les unités de courtage, le « **placement privé par l'entremise d'un courtier** »), avant le regroupement des actions. Chaque unité de courtage est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 22,80 $ (7,60 $ avant le regroupement des actions) par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date de clôture du placement privé par l'entremise d'un courtier (« **unité de courtage** »).

Chaque reçu de souscription de courtage confère au porteur le droit de recevoir une unité de courtage, à la satisfaction des conditions de libération d'entiercement suivantes (les « **conditions de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier** »);

(a) la réalisation, la satisfaction ou la renonciation de toutes les conditions préalables à l'acquisition Tintic conformément aux ententes définitives et l'obtention de toutes les approbations règlementaires;
(b) le dépôt, par la Société et les preneurs fermes, d'un avis de clôture et de directives à l'agent d'entiercement conformément aux modalités de l'entente portant sur les reçus de souscription, confirmant que la condition ci-dessus a été honorée; et
(c) la satisfaction des conditions le ou avant le 15 juin 2022.

Le 27 mai 2022, la Société ayant honoré les conditions de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier et reçu les approbations règlementaires et de la TSXV, le produit entiercé de 61,1 millions de dollars (incluant les intérêts cumulés) a été remis à la Société.

Les frais d'émission en lien avec les unités de courtage ont totalisé 3,5 millions de dollars et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription émis.

La juste valeur des bons de souscription émis a été évaluée à 1,6 million de dollars selon la méthode résiduelle, net des frais d'émission.

Placements privés sans intermédiaire de 2022

La Société a complété trois tranches des placements privés sans intermédiaire en émettant des reçus de souscription à un prix de 3,50 $ US : (i) la première tranche a été clôturée le 4 mars 2022 en émettant 24 215 099 reçus de souscription pour un produit brut de 84,8 millions de dollars US (108,1 millions de dollars) (ii) la deuxième tranche a été clôturée le 29 mars 2022 en émettant 9 365 689 reçus de souscription pour un produit brut de 32,8 millions de dollars US (41 millions de dollars) et (iii) la troisième tranche a été clôturée le 21 avril 2022 en émettant 512 980 reçus de souscription pour un produit brut de 1,8 million de dollars US (2,2 millions de dollars) (collectivement, les « **reçus de souscription sans intermédiaire** »). Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confère à son porteur le droit de recevoir une unité composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 6,00 $ US par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission (« **unité sans intermédiaire** »).

Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confère au porteur le droit de recevoir une unité sans intermédiaire, à la satisfaction de la condition de libération d'entiercement, soit que les actions ordinaires de la Société soient inscrites à la Bourse de New York le ou avant le 15 juin 2022 (la « **condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire** »).

Les reçus de souscription sans intermédiaire seront automatiquement convertis en unités, et le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier seront libérés à la Société à la satisfaction de la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire.

Le 27 mai 2022, la Société ayant honoré la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire et obtenu les approbations règlementaires incluant celle de la TSXV, le produit brut entiercé de 119,4 millions de dollars US (incluant les intérêts cumulés) a été remis à la Société.

Les frais d'émission engagés, d'un montant de 2,8 millions de dollars, liés à l'émission des reçus de souscription sans intermédiaire sont comptabilisés comme surplus d'apport dans l'état de la situation financière.

Flux 2022 d'OBL

La Société a convenu d'une feuille de route exécutoire avec OBL pour un flux visant les métaux produits par Tintic pour une contrepartie totale de 20 millions de dollars US en espèces. Selon les modalités du flux, la Société livrera à OBL 2,5 % de tous les métaux produits par Tintic à un prix d'achat équivalant à 25 % du prix au comptant de chaque métal visé. Lorsque 27 150 onces d'or affiné auront été livrées, le taux du flux sera réduit à 2,0 % de tous les métaux produits. La clôture du flux a eu lieu au troisième trimestre de 2022 et le produit du flux est utilisé pour faire progresser le développement de Tintic.

Financements des exercices antérieurs

En 2020 et 2021, la Société a levé un produit brut d'environ 253,7 millions de dollars. Chacun des évènements de financement est résumé ci-dessous et est présenté sur une base pré-regroupement :

Le 18 mars 2021, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut global d'approximativement 33,6 millions de dollars, comprenant l'exercice partiel de l'option des preneurs fermes, composé de : (i) 2 055 742 actions accréditives au prix de 9,05 $ par action accréditive et (ii) 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 $ par action accréditive de bienfaisance. Le produit brut sera utilisé par la Société pour engager des dépenses d'exploration canadiennes qui seront admissibles à titre de dépenses minières accréditives, tels que ces termes sont définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* en lien avec le projet aurifère Cariboo et les autres actifs d'exploration de la Société situés en Colombie-Britannique.

Le 5 février 2021, la Société a clôturé la deuxième tranche (tranche finale) du placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités pour un produit brut de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé la première tranche du placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités pour un produit brut de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 $ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Le 29 octobre 2020, avant la clôture de la PCI, la Société a clôturé un premier placement privé par voie de prise ferme de 13 350 000 unités de la Société au prix de 7,50 $ par unité pour un produit brut de 100,1 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Résumé de l'utilisation du produit des financements
Au 31 décembre 2022 (en millions de dollars)

Description	Montant divulgué actuellement/antérieurement	Montant dépensé	Montant résiduel
27 mai 2022 – Unités de courtage Charges G&A d'entreprise et fonds de roulement	59,7 $	25,3 $	32,4
27 mai 2022 – Unités sans intermédiaire Acquisition de Tintic	148,2 $	74,7 $	73,5
2 mars 2022 – Unités de courtage Projets Cariboo et San Antonio, charges G&A et fonds de roulement	40,3 $	40,3 $	Aucun
18 mars 2021 Projet aurifère Cariboo, dépenses accréditives admissibles	33,6 $	33,6 $	Aucun
5 février 2021 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	11,2 $	11,2 $	Aucun
8 janvier 2021 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	68,6 $	68,6 $	Aucun
30 décembre 2020 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	40,2 $	40,2 $	Aucun
29 octobre 2020 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	100,1 $	100,1 $	Aucun

Principales informations financières
(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)[1]

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	31 décembre 2022	**31 décembre 2021**	**31 décembre 2022**	**31 décembre 2021[4]**
	$	**$**	**$**	**$**
Produits	**19 225**	2 980	**64 046**	7 661
Coût des ventes	**(11 832)**	(2 980)	**(56 643)**	(7 661)
Perte d'exploitation	**(69 203)**	(66 515)	**(234 304)**	(157 365)
Perte nette	**(64 897)**	(56 453)	**(192 460)**	(133 302)
Perte nette par action de base et diluée[2]	**(0,86)**	(1,27)	**(3,02)**	(3,03)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(11 256)**	(22 349)	**(50 258)**	(41 414)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(30 912)**	(18 655)	**(145 917)**	(156 982)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**7 328**	2 431	**254 528**	34 738
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et dilué[2]	**75 628 539**	44 401 077	**63 797 504**	44 044 538

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$	$	$
Total des actifs	968 199	703 124	802 144	397 257
Total des passifs	(237 765)	(118 922)	(102 578)	(42 243)

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et proviennent d'états financiers préparés conformément aux IFRS.
(2) En raison de la perte d'exploitation pour chaque période, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action. Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Résultats d'exploitation

Trois mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021

- Produits de 19,2 millions de dollars, comparativement à 3,0 millions de dollars au T4 2021;
- Perte d'exploitation de 69,2 millions de dollars comparativement à 66,5 millions de dollars au T4 2021;
- Perte nette de 64,9 millions de dollars comparativement à une perte nette de 56,5 millions de dollars au T4 2021.
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 11,3 millions de dollars comparativement à 22,3 millions de dollars au T4 2021;
- Investissements de 31,7 millions de dollars se rapportant principalement aux intérêts miniers, à l'exploration et l'évaluation et aux immobilisations corporelles, comparativement à la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement de 38,4 millions de dollars au T4 2021.
- Une perte de valeur de 59,0 millions de dollars a été comptabilisée pour Barkerville afin de ramener sa valeur comptable nette à sa valeur de réalisation nette.

Au T4 2022, la Société a généré des produits de 19,2 millions de dollars et a subi une perte d'exploitation de 69,2 millions de dollars, comparativement à 3,0 millions et 66,5 millions de dollars respectivement au T4 2021. L'augmentation des produits est principalement attribuable à l'acquisition de Tintic et au traitement de minerai empilé sur le projet de Sapuchi. La variation de la perte d'exploitation reflète principalement la dépréciation de l'actif Barkerville de 59 millions de dollars et les résultats des activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi. Au T4 2021, la perte d'exploitation était principalement attribuable à la dépréciation d'actifs d'un montant total de 47,8 millions de dollars, dont 5,8 millions de dollars en lien avec la réévaluation des stocks de minerai empilé de Sapuchi et 42 millions de dollars à l'égard de certaines propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada.

Au cours du trimestre courant, la Société a subi une perte nette de 64,9 millions de dollars comparativement à une perte nette de 56,5 millions de dollars au T4 2021. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux raisons citées ci-dessus et à la comptabilisation d'un gain latent de 3,1 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription contrebalancés par les coûts liés aux financements et par des gains de change.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2022 étaient de 11,3 millions de dollars comparativement à 22,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Cette diminution reflète principalement la réduction des activités d'exploitation sur le projet Bonanza Ledge II et le projet de minerai empilé de Sapuchi.

Les investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation, et les immobilisations corporelles au T4 2022 étaient de 31,7 millions de dollars comparativement à 38,4 millions de dollars au T4 2021. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à une réduction des activités de développement minier.

Douze mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021

- Produits de 64 millions de dollars, comparativement à 7,7 millions de dollars en 2021;
- Perte d'exploitation de 234,3 millions de dollars comparativement à 157,4 millions de dollars en 2021;
- Perte nette de 192,5 millions de dollars comparativement à 133,3 millions de dollars en 2021;
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 50,3 millions de dollars comparativement à 41,4 millions de dollars en 2021;
- Investissements de 86,3 millions de dollars se rapportant aux intérêts miniers, à l'exploration et l'évaluation et aux immobilisations corporelles, comparativement à 188,2 millions de dollars en 2021.
- Produits bruts issus des placements privés d'actions ordinaires et de bons de souscription totalisant approximativement 255,5 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Financements*)
- Produit de 20 millions de dollars US en espèces reçu suivant la clôture du flux.
- Des charges de dépréciation de 59,0 millions de dollars et de 81,0 millions de dollars ont été comptabilisées durant l'exercice pour Barkerville et Sapuchi respectivement, afin de ramener la valeur des projets à leur valeur réalisable nette.

En 2022, la Société a généré des produits de 64 millions de dollars comparativement à 7,7 millions de dollars en 2021. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à l'acquisition de Tintic et au traitement de minerai empilé sur le projet de Sapuchi. En 2022, la Société a subi une perte d'exploitation de 234,3 millions de dollars comparativement à 157,4 millions de dollars en 2021, et une perte nette de 192,5 millions de dollars comparativement à 133,3 millions de dollars en 2021. L'augmentation de la perte d'exploitation reflète principalement une charge de dépréciation à l'égard des intérêts miniers de Sapuchi et de Barkerville totalisant 140 millions de dollars et les résultats des activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi. En 2021, les pertes d'exploitation plus élevées étaient principalement attribuables à la charge de dépréciation d'actifs de 122 millions de dollars et à l'augmentation des dépenses générales et administratives alors de 27,6 millions de dollars, la société nouvellement constituée ayant continué à bâtir ses fonctions opérationnelles et administratives. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux raisons citées ci-dessus et à la comptabilisation d'un gain latent de 25,0 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription, et un gain de 11,9 millions de dollars à la disposition de placements, contrebalancés par les coûts liés aux financements.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation en 2022 se sont élevés à 50,3 millions de dollars comparativement à 41,4 millions de dollars en 2021. Cette augmentation reflète principalement la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi.

Les investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation et les immobilisations corporelles en 2022 s'élevaient à 86,3 millions de dollars comparativement à 188,2 millions de dollars en 2021. La diminution de la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement est principalement attribuable à une réduction des activités de développement minier. En 2021, les activités d'investissement étaient attribuables à un accroissement des activités de développement en lien avec Barkerville et Sapuchi Minera.

Le 27 mai 2022, la Société a complété l'acquisition annoncée antérieurement de Tintic, qui comprend une contrepartie en espèces d'environ 58,7 millions de dollars US.

En 2022, la Société a réussi à lever et à clôturer 255,5 millions de dollars en placements privés avec ou sans intermédiaire; voir la rubrique *Financements*.

Le 26 septembre 2022, la Société a reçu un produit de 20 millions de dollars US en trésorerie en lien avec la clôture du flux sur les métaux produits à Tintic avec Osisko Bermuda Limited, une filiale à part entière de Redevances Aurifères Osisko ltée; voir la rubrique *Financements*.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et douze mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
		2022	**2021**	**2022**	**2021**
		$	**$**	**$**	**$**
Produits	(a)	**19 225**	**2 980**	**64 046**	**7 661**
Charges d'exploitation					
Coût des ventes	(a)	(11 832)	(2 980)	(56 643)	(7 661)
Autres coûts d'exploitation	(b)	(7 063)	(12 919)	(64 355)	(12 919)
Générales et administratives	(c)	(10 385)	(6 122)	(36 837)	(21 655)
Exploration et évaluation		(148)	321	(515)	(1 197)
Dépréciation d'actifs	(d)	(59 000)	(47 795)	(140 000)	(121 594)
Perte d'exploitation		**(69 203)**	**(66 515)**	**(234 304)**	**(157 365)**
Autres produits, déduction faite des autres charges	(e)	4 523	3 785	43 550	11 092
Perte avant les impôts sur le résultat		**(64 680)**	**(62 730)**	**(190 754)**	**(146 273)**
(Recouvrement) charge d'impôt		(217)	6 277	(1 706)	12 971
Perte nette		(64 897)	(56 453)	(192 460)	(133 302)

a) La Société a comptabilisé un montant de 64,0 millions de dollars en revenus reçu de la vente de l'or et de l'argent récupéré au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi. Le coût des ventes en lien avec l'or et l'argent vendu de 56,6 millions de dollars a aussi été comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour les douze mois terminés le 31 décembre 2022, conformément à la norme IAS 2, *Stocks*, à la valeur de réalisation nette des stocks vendus.

b) D'autres coûts d'exploitation de 64,4 millions de dollars ont été comptabilisés pour les douze mois terminés le 31 décembre 2022. Ces coûts se rapportent aux activités d'exploitation qui se poursuivent au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi.

c) Les charges générales et administratives de 36,8 millions de dollars pour les douze mois terminés le 31 décembre 2022 comprennent 6,4 millions de dollars de dépenses engagées en lien avec l'acquisition Tintic, 10,0 millions de dollars en salaires, 6,9 millions de dollars en rémunération fondée sur des actions et 14,3 millions de dollars en dépenses administratives.

d) Les intérêts miniers de Sapuchi et de Barkerville ont été dépréciés d'un montant total de 140 millions de dollars, qui a été déterminé en fonction de la valeur d'utilité en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés prévus dans les modèles économiques révisés. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la production et la vente de l'or issu des sites Sapuchi et Barkerville sur la durée de vie estimative de chaque mine.

e) Les autres produits, déduction faite des autres charges, de 43,6 millions de dollars pour les douze mois terminés le 31 décembre 2022 comprennent la comptabilisation d'un gain latent de 25,0 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription et un gain de 11,9 millions de dollars à la disposition de placements, contrebalancés par les coûts liés aux financements et par des gains de change.

Information trimestrielle sélectionnée

Les résultats financiers sélectionnés pour les trimestres précédents, qui sont tirés des états financiers préparés conformément aux IFRS, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de dollars, à l'exception des montants par action	2022 T4	2022 T3	2022 T2	2022 T1	2021 T4	2021 T3	2021 T2	2021 T1
Perte nette	(64 897	(103 731)	(1 500)	(22 332)	(56 452)	(31 745)	(41 404)	(3 701)
Perte nette par action	(0,86)	(1,37)	(0,03)	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)	(0,09)
Perte nette diluée par action	(0,86)	(1,37)	(0,03)	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)	(0,09)

Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats et du résultat global ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Des pertes significatives ont été subies aux T2, T3, T4 2021 et T3, T4 2022, en raison de la dépréciation d'actifs liés au projet Bonanza Ledge Phase II de la Société, au projet de minerai empilé de Sapuchi et aux actifs d'exploration et d'évaluation.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 90,2 millions de dollars, incluant 105,9 millions de dollars en trésorerie. La Société a subi une perte de 192,4 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2022. Avec la clôture du financement de mars 2023 (se reporter à la rubrique *Évènements postérieurs*), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et les dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, la vente d'investissements de son portefeuille actuel, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. Toutefois, rien ne garantit que la société sera en mesure d'obtenir des financements adéquats à l'avenir, ou à des conditions favorables pour la Société.

Les variations significatives des liquidités et des sources de financement au cours des trois et douze mois terminés le 31 décembre 2022 sont expliquées ci-après à la rubrique *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer ses futurs programmes de développement et ses futures dépenses en immobilisations. Voir la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2022	**2021**	**2022**	**2021**
	$	**$**	**$**	**$**
Flux de trésorerie				
Exploitation	2 223	(14 640)	(40 245)	(21 828)
Éléments du fonds de roulement	(13 479)	(7 709)	(10 013)	(19 586)
Activités d'exploitation	(11 256)	(22 349)	(50 258)	(41 414)
Activités d'investissement	(30 912)	(18 655)	(145 917)	(156 982)
Activités de financement	7 328	2 431	254 528	34 738
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(34 840)	(38 573)	58 353	(163 658)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	7 666	(171)	14 184	(362)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	**(27 174)**	(38 744)	**72 537**	(164 020)
Trésorerie au début de la période	**133 118**	72 151	**33 407**	197 427
Trésorerie à la fin de la période	**105 944**	33 407	**105 944**	33 407

Activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation en 2022 se sont élevées à 50,3 millions de dollars comparativement à 41,4 millions de dollars en 2021. Au T4 2022, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation s'élevaient à 11,3 millions de dollars comparativement à 22,3 millions de dollars en 2021. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 30,9 millions de dollars au T4 2022, comparativement à des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement de 18,7 millions de dollars en 2021. En 2022, les activités d'investissement ont totalisé 145,9 millions de dollars, comparativement à 157 millions de dollars en 2021. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont établis à 7,3 millions de dollars au T4 2022, comparativement à des flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement de 2,4 millions de dollars en 2021. En 2022, les flux générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 254,5 millions de dollars comparativement à 34,7 millions de dollars en 2021.

Les activités de financement totales en 2022 comprennent un produit de 255,5 millions de dollars amassé dans le cadre de placements privés avec ou sans intermédiaire (se reporter à la rubrique *Financements*).

Depuis la création de la Société jusqu'à la date du présent rapport, un total de 607,6 millions de dollars de capitaux a été amassé par le biais de financements avec et sans intermédiaire et de flux.

Information sectorielle

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada (Barkerville), au Mexique (Sapuchi) et aux États-Unis (Tintic), et sont présentés en détail ci-dessous au 31 décembre 2022 (en milliers de dollars) :

Actifs non courants

				31 décembre 2022
	Canada	**Mexique**	**É.-U.**	**Total**
	$		**$**	**$**
Autres actifs (non courants)	16 252	17 485	3 257	36 994
Intérêts miniers (voir ci-dessous)	372 061	16 822	191 596	580 479
Immobilisations corporelles	63 655	21 688	26 353	111 696
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 653	-	51 473	55 126
Total des actifs non courants	**455 621**	**55 995**	**272 679**	**784 295**

Intérêts miniers

	Canada	**Mexique**	**É.-U.**	**Total**
	$		**$**	**$**
Rémunération	5 001	3 944	1784	10 729
Forage d'exploration	64 946	18 539	-	83 485
Frais de consultation	55 886	128	108	56 122
Coûts d'acquisition	258 152	57 038	169 175	484 365
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	25 320	-	2 610	27 930
Amortissement	3 594	(3 507)	490	577
Crédits d'impôt	(12 597)	-	-	(12 597)
Dépréciation	(59 000)	(81 000)	-	(140 000)
Autres	30 758	21 680	17 430	69 868
Total des intérêts miniers	**372 060**	**16 822**	**191 597**	**580 479**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Résultat (perte) d'exploitation

	Canada	**Mexique**	**É.-U.**	**Total**
	$		**$**	**$**
Produits	21 648	19 620	22 778	64 046
Coût des ventes	(21 648)	(19 620)	(15 375)	(56 643)
Autres coûts d'exploitation	(52 914)	(11 423)	(18)	(64 355)
Charges générales et administratives	(31 297)	(2 829)	(2 711)	(36 837)
Exploration et évaluation	(515)	-	-	(515)
Dépréciation d'actifs	(59 000)	(81 000)	-	(140 000)
Total du résultat (de la perte) d'exploitation	**(143 726)**	**(95 252)**	**4 674**	**(234 304)**

Transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a engagé des dépenses de 2,6 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2021) pour des services administratifs, juridiques et techniques qui ont été facturés par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2022, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars en 2021) tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,4 million de dollars (0,3 million de dollars en 2021).

Le 12 août 2022, Tintic a conclu une entente de flux de métaux avec OBL, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour une contrepartie totale d'une valeur de 20 millions de dollars US (26,1 millions de dollars). Le flux a été conclu et les fonds ont été versés à la Société le 26 septembre 2022.

Le 31 décembre 2022, Redevances Aurifères Osisko, l'ancienne société mère, détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement. À compter du 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement entre Redevances Aurifères Osisko et Osisko Développement, il a été déterminé que Redevances Aurifères Osisko ne détenait plus une position de contrôle sur Osisko Développement.

Obligations et engagements contractuels

Au 31 décembre 2022, la Société avait les obligations et engagements contractuels minimums suivants (en milliers de dollars) :

	Total[1]	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
Obligations d'achat	4 593	4 593	-	-
Engagements financiers	33 715	13 910	19 282	-
Total	**38 308**	**18 503**	**19 282**	**-**

(1) L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

Au 31 décembre 2022, les obligations locatives totales de la Société s'élevaient à 2,2 millions de dollars, dont 1,2 million de dollars étaient payables un délai de moins d'un an.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Risques et incertitudes

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de biens miniers au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment ceux décrits ci-après, pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et sur leurs résultats d'exploitation futurs et pourraient faire en sorte que les évènements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou s'y rapportant. Se reporter à la rubrique *Mise en garde relative aux informations prospectives* pour de plus amples renseignements. Le lecteur devrait examiner attentivement ces risques ainsi que l'information présentée dans les états financiers détachés combinés de la Société.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez également consulter la rubrique *Facteurs de risque* (i) de la notice annuelle mise à jour déposée par la Société le 24 mai 2022 et (ii) lorsqu'elle sera déposée, de la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, qui se trouvent ou se trouveront sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov) sous le profil de l'émetteur d'Osisko.

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers. À l'heure actuelle, la Société a des actifs d'exploration et de développement qui peuvent générer des revenus périodiques dans le cadre d'essais de production, mais n'a pas de mine ayant atteint l'étape de la production commerciale. La Société met en garde le lecteur à l'effet que les essais de production sur ses sites pourraient être suspendus à tout moment. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration

et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets.

Risques liés aux activités minières

Les activités minières sont et seront assujetties à tous les dangers et risques s'appliquant normalement à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales et de réserves minérales, incluant des formations géologiques inhabituelles ou inattendues et d'autres conditions comme les pressions de formation, les incendies, les pannes d'électricité, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre requis, ce qui, dans chacun des cas, pourrait entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement, que même une combinaison d'évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer ou atténuer adéquatement. La Société peut être tenue responsable pour une pollution, des effondrements ou des dangers contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Le paiement de ces obligations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

D'importantes dépenses sont requises pour élaborer des procédés métallurgiques et pour construire des installations minières et de traitement sur un site particulier. La viabilité commerciale d'un gîte minéral dépend de nombreux facteurs, dont notamment : les caractéristiques particulières du gîte comme la taille, la teneur et la proximité des infrastructures; les prix des métaux, qui sont très volatils; la règlementation gouvernementale, y compris celle ayant trait aux prix, aux taxes, aux redevances, au régime foncier, à l'aménagement du territoire, à la production permise, à l'importation et l'exportation de minéraux et à la protection environnementale.

Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité

Certaines activités décrites dans les présentes, incluant l'essai de production à Bonanza Ledge II, le traitement des stocks de minerai empilé à la mine Sapuchi et l'essai de production présentement en cours à la mine test Trixie, ont été menées sans le bénéfice d'une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales, démontrant la viabilité économique et technique (et dans le cas de Trixie, sans le bénéfice d'un rapport technique démontrant l'existence de ressources minérales), et par conséquent, il pourrait y avoir une plus grande incertitude quant à l'atteinte d'un niveau particulier de récupération de matériel ou du coût de cette récupération. Historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production commerciale se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de commencer ou de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. En poursuivant les activités en cours à Bonanza Ledge II et à la mine test Trixie, ainsi que le traitement à Sapuchi, tel qu'envisagé, la Société ne fondera pas sa décision de poursuivre de telles activités sur une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales et démontrant la viabilité économique et technique (et dans le cas de Trixie, sans le bénéfice d'un rapport technique démontrant l'existence de ressources minérales).

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

La Société a des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs. Si des fonds supplémentaires sont nécessaires, il n'existe aucune garantie que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement seront disponibles ou que ces financements seront à des conditions au moins aussi favorables pour la Société que celles obtenues antérieurement, si tant est qu'ils se réalisent.

Absence de bénéfices et historique de pertes

Le développement et l'exploration de propriétés de ressources sont des activités commerciales qui impliquent un degré de risque élevé, de telle sorte que rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'exploitation minière à l'essai en cours aboutiront à des activités rentables. La Société n'a pas déterminé si l'une ou l'autre de ses propriétés renferme des réserves économiquement récupérables de matériel minéralisé et tire actuellement des revenus minimes ou aucun revenu de ses projets; par conséquent, la Société ne génère pas de flux de trésorerie suffisants de ses activités. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de pertes additionnelles à l'avenir. Les coûts d'exploitation et les dépenses en immobilisations de la Société pourraient augmenter au cours des années à venir alors que les activités d'exploration, de développement et/ou de production progressent sur les propriétés de la Société. La Société n'anticipe pas recevoir de produits suffisants de ses activités pour compenser les dépenses opérationnelles dans un avenir prévisible et s'attend à subir des pertes jusqu'à ce que l'une ou plusieurs de ses propriétés entrent en production commerciale et génèrent suffisamment de revenus pour financer ses activités en cours. Rien ne garantit que l'une ou l'autre des propriétés de la Société passera éventuellement

à l'étape de la production commerciale. Rien ne garantit non plus que de nouveaux fonds seront disponibles et, dans cette éventualité, la Société pourrait se voir forcée de réduire substantiellement ou de cesser ses activités.

Conjoncture du secteur

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques significatifs, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de la Société sont à l'étape de développement ou de l'exploration et la Société n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la règlementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où la Société désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que la Société n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de la Société seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

Questions de règlementation

Les activités de la Société sont assujetties à la règlementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant l'exploration et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de règlementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de règlementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. La Société peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner davantage des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de la Société ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration et le développement des projets et des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de développement ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

La Société est sujette aux fluctuations des monnaies qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.

La Société est sujette aux risques de change. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, lequel est exposé à des fluctuations par rapport à d'autres monnaies. Les activités de la Société se déroulent au Canada, au Mexique et aux États-Unis, de telle sorte qu'une partie de ses dépenses et obligations est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. La Société maintient son siège social à Montréal (Canada), maintien des comptes de trésorerie en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains, et possède des actifs et des passifs monétaires en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains.

Les activités et les liquidités de la Société sont grandement affectées par les variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, et entre le dollar canadien et le peso mexicain. La plupart des dépenses sont actuellement libellées en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains. Les variations des taux de change peuvent

donc avoir un impact significatif sur les coûts de la Société. L'appréciation des monnaies autres que le dollar canadien par rapport au dollar canadien peut augmenter les coûts des activités de la Société.

La Société est sujette à l'impôt dans plusieurs juridictions et des changements néfastes aux lois fiscales de ces juridictions pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa rentabilité

La Société a des activités et fait des affaires dans plusieurs juridictions et est assujettie aux lois fiscales de chacune de ces juridictions. Ces lois fiscales sont compliquées et sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Toute modification de ce genre aux lois ou aux examens fiscaux et aux cotisations pourrait entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société. Les impôts peuvent également nuire à la capacité de la Société de rapatrier les bénéfices et de déployer ses actifs.

Les propriétés d'exploration et de développement de la Société sont situées dans des juridictions sujettes à des changements dans la conjoncture économique et politique et dans la règlementation de ces pays

La rentabilité de l'exploration et du développement de projets miniers est influencée par de nombreux facteurs, notamment les coûts d'exploration et de développement, les variations dans la teneur du matériel minéralisé découvert, les fluctuations des prix des métaux, les taux de change et les prix des biens et services, les lois et règlements applicables, y compris les règlements relatifs aux redevances, à la production permise et à l'importation et l'exportation de biens et de services. Selon le prix des minéraux, la Société peut déterminer qu'il n'est ni rentable ni souhaitable d'acquérir ou de développer des propriétés.

Les propriétés minérales de la Société sont situées au Canada, au Mexique et aux États-Unis. La conjoncture économique et politique dans ces pays pourrait nuire aux activités commerciales de la Société. Cette conjoncture échappe au contrôle de la Société, et rien ne garantit que les mesures d'atténuation prises par la Société seront efficaces.

Les changements aux lois et règlements relatifs à l'industrie minière ou les changements de la conjoncture politique peuvent augmenter les coûts liés aux activités de la Société, y compris le coût pour conserver ses propriétés. Les opérations peuvent également être touchées à des degrés divers par des changements dans la règlementation gouvernementale concernant les restrictions des activités d'exploration et de développement, le contrôle des prix, le contrôle des exportations, l'impôt sur le revenu, les redevances, l'expropriation de propriétés, la législation environnementale (incluant spécifiquement les lois adoptées pour lutter contre les changements climatiques) et la sécurité dans les mines. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec précision. La conjoncture économique mondiale actuelle pourrait entraîner une instabilité économique qui pourrait contribuer à la volatilité des monnaies et à des hausses potentielles des taux d'imposition, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur la rentabilité de la Société.

Les activités de la Société sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs, les normes du travail, l'élimination des déchets, la protection des sites historiques et archéologiques, le développement minier, la protection des espèces menacées et protégées et d'autres enjeux. Les organismes de règlementation ont toute l'autorité requise pour fermer et/ou prélever des amendes contre les installations qui ne respectent pas les règlements ou les normes.

Les facteurs de risque propres à certaines juridictions sont décrits dans le texte, incluant notamment à la rubrique *Sécurité au Mexique*. La survenance des divers facteurs et incertitudes liés aux risques économiques et politiques des activités menées par la Société dans ces juridictions ne peut être prédite avec exactitude et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

Sécurité au Mexique

Ces dernières années, les activités criminelles et la violence ont augmenté et continuent d'augmenter dans certaines parties du Mexique. Le secteur minier n'a pas échappé à l'impact des activités criminelles et de la violence, qui prend notamment la forme d'enlèvements contre rançon et d'extorsion par le crime organisé, de vols à main armée des opérations minières directement, et de vols simples et de vols qualifiés de convois d'approvisionnement, y compris spécifiquement pour le diésel. La Société prend des mesures pour protéger ses employés, ses propriétés et ses installations de production contre ces risques et d'autres risques pour la sécurité. Rien ne garantit toutefois que des incidents de sécurité futurs n'auront pas d'incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

Certains des actifs miniers de la Société sont situés à l'extérieur du Canada et sont détenus indirectement par l'entremise de filiales étrangères.

Il peut être difficile, voire impossible, de faire appliquer des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens fondés sur les dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces à l'égard des actifs de la Société situés à l'extérieur du Canada.

Permis, licences et approbations

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. La Société croit qu'elle détient ou est en train d'obtenir tous les licences et permis nécessaires pour poursuivre les activités qu'elle mène actuellement en vertu des lois et règlements applicables. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la règlementation et des circonstances d'exploitation. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les licences et permis requis pour maintenir ses activités minières, construire des mines ou des installations d'usinage et commencer l'exploitation de l'une ou l'autre de ses propriétés d'exploration. De plus, si la Société entreprend l'exploitation de n'importe quelle propriété d'exploration, elle devra obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent comprendre des conditions particulières en matière de procédures opérationnelles, d'utilisation de l'eau, du dépôt de différents matériaux sur le sol ou leur rejet dans l'air ou l'eau, de l'élimination des résidus, des déversements, des études environnementales, de plans de fermeture et de restauration et des garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

Toute fusion, acquisition ou coentreprise serait accompagnée de risques

La Société peut évaluer de temps à autre les opportunités de fusions, d'acquisitions et de coentreprises à l'égard d'actifs et d'entreprises ou effectuer tout autre type de transaction. Le paysage mondial a changé et de telles transactions s'accompagnent de risques en raison de passifs et d'évaluations avec des délais de clôture des transactions très serrés en raison d'une concurrence accrue. Il y a également un risque que le processus de révision et d'examen soit inadéquat et ait des conséquences négatives importantes. Ces transactions peuvent être d'envergure importante, modifier l'ampleur des activités de la Société et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. Toute transaction s'accompagnerait de risques, tels que la difficulté d'assimiler les opérations et le personnel; la perturbation potentielle des activités en cours de la Société; l'incapacité de la direction de maximiser la situation financière et stratégique de la Société; le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes; la dégradation des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs à la suite de l'intégration de nouveaux membres du personnel de gestion; la dilution des actionnaires actuels de la Société ou de ses intérêts dans ses actifs ou la décision d'accorder des intérêts à un partenaire de coentreprise; et les passifs inconnus potentiels. Rien ne garantit que la Société réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème rencontré dans le cadre de telles transactions ou coentreprises. Il se peut que les actionnaires n'aient pas le droit d'évaluer le bien-fondé ou les risques d'une future transaction ou coentreprise, sauf si les lois et les règlements applicables l'exigent.

Les revendications des autochtones, les droits à la consultation et à l'accommodement et les relations de la Société avec les communautés locales peuvent avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement existants de la Société.

Les gouvernements de nombreuses juridictions doivent consulter les peuples autochtones et les Premières Nations au sujet de l'octroi de droits miniers ou de droits de surface et de la délivrance ou de la modification d'autorisations de projet. La consultation et les autres droits des peuples autochtones et des Premières Nations peuvent nécessiter des accommodements, incluant des mesures touchant les emplois, le paiement de redevances et d'autres enjeux. Cela peut nuire à la capacité de la Société d'acquérir, dans un délai raisonnable, des titres minéraux ou des droits de surface effectifs dans ces juridictions, notamment dans certaines régions au Canada, au Mexique ou aux États-Unis où les communautés autochtones ou locales ont des revendications, et peut avoir une incidence sur l'échéancier et les coûts de développement des propriétés minières dans ces juridictions. Le risque de revendications imprévues de la part de groupes autochtones pourrait également avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement. Ces exigences légales peuvent également nuire à la capacité de la Société de transférer des projets existants ou de développer de nouveaux projets.

Les relations de la Société avec les communautés où elle exerce des activités sont essentielles pour assurer le succès futur de ses activités existantes et l'exploration et le développement de ses projets. Le public s'inquiète de plus en plus de l'effet perçu des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par de telles activités. Une publicité défavorable concernant l'industrie minière générée par des organisations non gouvernementales et autres pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation ou la situation financière de la Société et avoir une incidence sur ses relations avec les communautés où elle exerce ses activités. Bien que la Société s'engage à travailler de façon socialement responsable, rien ne garantit que les efforts de la Société à cet égard atténueront ce risque potentiel.

L'incapacité de la Société de maintenir des relations positives avec les communautés locales peut créer d'autres obstacles à l'obtention des permis, à des contestations juridiques accrues ou à d'autres enjeux opérationnels perturbateurs touchant l'un ou l'autre des projets de la Société, et pourrait avoir une incidence défavorable significative sur le cours de l'action et la situation financière de la Société.

Concurrence

Les activités de la Société sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par la Société résulteront en la découverte de quantités

suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, la Société sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que la Société ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

La Société peut être affectée par les lois anticorruption.

La *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers* et la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et les lois anticorruption d'autres juridictions où nous faisons des affaires interdisent aux entreprises et à leurs intermédiaires d'effectuer des paiements irréguliers dans le but d'obtenir ou de conserver des activités commerciales ou d'autres avantages commerciaux. Les politiques de la Société exigent le respect de ces lois anticorruption, qui comportent souvent des sanctions importantes. La Société exerce ses activités dans des juridictions qui ont connu dans une certaine mesure de la corruption au sein du gouvernement et du secteur privé et, dans certaines circonstances, le strict respect des lois anticorruption peut entrer en conflit avec certaines coutumes et pratiques locales. Rien ne garantit que les politiques et procédures de contrôle interne de la Société la protégeront toujours contre les actes imprudents ou inappropriés commis par les sociétés affiliées, les employés ou les agents de la Société. La violation de ces lois, ou des allégations de telles violations, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Osisko Développement peut avoir de la difficulté à attirer et à retenir des cadres qualifiés pour faire croître l'entreprise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.

La Société dépend de certains membres de la direction, particulièrement de son chef de la direction. La perte de leurs services pourrait nuire à la Société.

La Société dépend des services de certains cadres clés et d'autres membres du personnel hautement qualifiés pour assurer l'avancement de ses objectifs d'affaires ainsi que pour identifier de nouvelles possibilités de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou son incapacité à attirer et retenir d'autres employés hautement qualifiés requis pour ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation commerciale et financière de la Société. De plus, bien que certains dirigeants et administrateurs de la Société aient de l'expérience dans l'exploration, le développement et l'exploitation de propriétés minières, la Société demeure fortement tributaire des entrepreneurs et des tiers dans l'exécution des activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et tiers seront disponibles pour réaliser ces activités pour le compte de la Société ou qu'ils seront disponibles à des conditions commercialement acceptables.
Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également administrateurs et dirigeants d'autres sociétés impliquées dans l'exploration et le développement de ressources naturelles; par conséquent, il est possible que ces administrateurs et dirigeants se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera prise en se conformant à leurs tâches et leurs obligations de traiter équitablement et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront et s'abstiendront de voter sur toute question à l'égard de laquelle ces administrateurs et dirigeants pourraient avoir un conflit d'intérêts important.

Risques non assurés

La Société pourrait être tenue responsable de certains évènements, incluant de la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels une entreprise comme la Société ne peut s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer, compte tenu de l'importance des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement des montants relatifs à la responsabilité des risques susmentionnés pourrait entraîner la perte des actifs de la Société.

Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales comportent une incertitude inhérente

Les ressources minérales et les réserves minérales ne sont que des estimations. Ces estimations sont l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats de forage et les pratiques de l'industrie. Bien que la Société soit d'avis que les estimations des ressources minérales et des réserves minérales, le cas échéant, à l'égard des propriétés où la Société détient un intérêt direct reflètent les meilleures estimations, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales est un processus subjectif et l'exactitude des estimations des ressources minérales et des réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, et des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des informations d'ingénierie et de géologie disponibles. Il existe une grande part d'incertitude dans toute estimation de ressources minérales et de réserves minérales, et les gisements réels rencontrés et la viabilité économique d'un gisement

peuvent différer sensiblement des estimations. Les ressources minérales et les réserves minérales estimées peuvent devoir être réestimées en fonction de l'évolution des prix de l'or ou d'autres minéraux, de la poursuite des activités d'exploration ou de développement ou de l'expérience réelle de production. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, des taux de récupération estimés ou d'autres facteurs significatifs qui influencent ces estimations. De plus, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales sera éventuellement convertie en réserves minérales prouvées ou probables. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration, des études d'évaluation économique préliminaire et/ou de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs significatifs, notamment, sans s'y limiter : (a) les coûts pour amener une propriété à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation, le cas échéant, d'évaluations économiques préliminaires et d'études de faisabilité de production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la règlementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Osisko Développement

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du matériel extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts fluctueront d'une manière que la Société ne peut prévoir et échappent au contrôle de la Société, et ces fluctuations auront une incidence sur la rentabilité et pourraient même l'éliminer complètement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et évènements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier de la Société et peuvent aussi avoir une incidence défavorable sur les échéanciers de projets.

Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre règlementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de la Société ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de règlementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit

d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à la Société.

Risques et dangers environnementaux

Osisko Développement est assujettie à la règlementation environnementale dans les juridictions où elle exerce ses activités. Cette règlementation exige notamment le respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et la restauration des terres. Elle fixe également des limites en général et en particulier au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus strictes, des amendes et des pénalités accrues en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés, et un degré accru de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que les changements futurs apportés à la règlementation environnementale, le cas échéant, n'auront pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés qui ne sont pas connues de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causées par les détenteurs ou exploitants antérieurs ou existants des propriétés. Les coûts de restauration sont incertains et les dépenses prévues, estimées par la direction, pourraient différer des dépenses réelles requises.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Osisko Développement

Le cours boursier des actions ordinaires d'Osisko Développement est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement et ces facteurs pourraient entraîner une diminution de la valeur des actifs, ce qui pourrait mener à des charges de dépréciation.

Menaces à la cybersécurité

Les activités de la Société dépendent, en partie, de la façon dont elle et ses fournisseurs protègent les réseaux, les systèmes technologiques et les logiciels contre les dommages causés par un certain nombre de menaces, y compris les virus, les atteintes à la sécurité et les cyberattaques. Les menaces à la cybersécurité comprennent les tentatives d'accès non autorisé aux données ou aux systèmes de réseau automatisés et la manipulation ou l'utilisation inappropriée des systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute partie des systèmes de technologie de l'information de la Société pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur la réputation, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société est soumise à des attaques de cybersécurité et à des menaces connexes de temps à autre. Bien qu'à ce jour, la Société n'ait subi aucune perte importante liée à des cyberattaques ou à d'autres violations de la sécurité de l'information, rien ne garantit qu'elle ne subira pas de telles pertes à l'avenir. Le risque et l'exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement atténués en raison, entre autres, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les cybermenaces continuent d'évoluer, la Société peut être tenue de dépenser des ressources supplémentaires pour continuer à modifier ou à améliorer les mesures de protection ou pour enquêter et corriger toute vulnérabilité de ses systèmes. En outre, la couverture d'assurance de la Société pour les cyberattaques peut ne pas être suffisante pour couvrir toutes les pertes qu'elle pourrait subir à la suite d'un cyberincident. La Société et ses services tiers collectent, utilisent, divulguent, stockent, transmettent et traitent autrement les données des clients, des fournisseurs, des employés et d'autres personnes dans le cadre de ses activités et opérations, qui peuvent inclure des données personnelles ou des informations confidentielles ou exclusives. Rien ne garantit que les mesures de sécurité mises en œuvre par la Société ou ses fournisseurs de services tiers seront efficaces contre les menaces de sécurité actuelles ou futures. Si une compromission de ces données devait se produire, la Société pourrait devenir responsable en vertu de ses contrats avec d'autres parties et en vertu de la loi applicable pour les dommages et encourir des pénalités et autres coûts pour répondre, enquêter et remédier à un tel incident. Selon les faits et les circonstances d'un tel incident, ces dommages, pénalités, amendes et coûts pourraient être significatifs. Un tel évènement pourrait nuire à la réputation de la Société et entraîner des litiges à son encontre.

Contrôles, procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CPDI)

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de divulgation de l'information (« CPDI ») pour fournir une assurance raisonnable que : i) les informations importantes relatives à la Société sont portées à la connaissance de la direction par d'autres, en particulier pendant la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés; et ii) les renseignements devant être divulgués par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou ses autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, telle que modifiée (l'« *Exchange Act* ») sont enregistrés, traités, résumés et déclarés dans les

délais précisés dans les lois sur les valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont évalué, ou ont fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPDI tels que définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et dans l'Exchange Act au 31 décembre 2022, et ont conclu que ces CPDI ont été conçus et fonctionnent efficacement.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS.
Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses CIIF tels que définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu qu'au 31 décembre 2022, les CIIF étaient bien conçus, efficaces et capables de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les principales conventions comptables de la Société sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de la Société au www.osiskodev.com. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.
Certaines nouvelles normes comptables et interprétations ont été publiées mais ne sont pas obligatoires pour la période en cours et n'ont pas été adoptées par anticipation. Ces normes ne devraient pas avoir d'impact important sur la Société au cours de l'exercice courant ou des exercices futurs.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour le trimestre terminé les 31 décembre 2022.

Renseignements techniques

Les renseignements techniques de nature scientifique et géologique contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Mme Maggie Layman, une personne qualifiée (« **PQ** ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Structure du capital-actions

En date du présent rapport de gestion, les nombres suivants d'actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être levés pour obtenir des actions ordinaires de la Société étaient en circulation :

Valeurs mobilières	Actions ordinaires suivant la levée
Actions ordinaires	83 498 638
Options sur actions	1 752 151
UAR	1 032 530
UAD	260 426
Bons de souscription	31 888 451
Capital-actions pleinement dilué	**118 378 196**

Mesures financières non conformes aux IFRS

Osisko Développement a inclus certaines mesures financières non conformes aux IFRS (tel que défini dans les présentes) dans le présent rapport de gestion, comme les « coûts de maintien tout compris » ou « CMTC » et les « coûts décaissés ». Les coûts de maintien tout compris par once d'or sont définis comme étant les coûts de production moins les ventes d'argent, plus les dépenses générales et administratives, d'exploration et autres et les dépenses en immobilisations de maintien, le tout divisé par les onces d'or. Les coûts décaissés sont une mesure financière non conforme aux IFRS présentée par Osisko Développement par once d'or vendue. Les coûts décaissés comprennent les coûts d'extraction minière, de traitement, d'affinage, les frais généraux et administratifs et les redevances, mais exclut l'amortissement, les coûts de restauration, les impôts sur le résultat, et les dépenses en immobilisations et d'exploration sur la durée de vie de la mine. La Société croit que ces mesures offrent aux investisseurs un autre moyen d'évaluer la performance de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « **IFRS** »). Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques que renferme le présent rapport de gestion, les renseignements qui y sont présentés de même que les renseignements qui y sont intégrés par renvoi constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables concernant l'entreprise, les activités, les plans, le rendement financier et la situation financière de la Société. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « budgéter », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « croire », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel comme « pourrait », « devrait », « pourra », « devra » ou des termes comme « probable » ou « prévu », selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, ou certains évènements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront, ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

L'information prospective comporte des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les projets, les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des projets, des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus expressément ou implicitement dans cette information prospective. Parmi ces facteurs figurent les conditions permettant d'obtenir du financement dans l'avenir, les flux de trésorerie d'exploitation, les frais d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, l'encaisse totale, les coûts liés à l'opération et les frais administratifs réels de la Société soient sensiblement différents de ceux escomptés; l'éventualité que les exigences relatives aux infrastructures du projet et les méthodes de traitement prévues, ainsi que les dépenses liées à l'exploration soient sensiblement différentes de celles escomptées; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les variations des ressources minérales, de la production minérale, des teneurs ou des taux de récupération ou encore des efforts d'optimisation et des ventes; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou de financements ou encore des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés, notamment la pollution, les éboulements ou les dangers ne pouvant être assurés; l'évolution de la règlementation, les vices de titres; la disponibilité ou l'intégration du personnel, du matériel et de l'équipement; l'incapacité d'embaucher ou de fidéliser des membres de la direction et du personnel clé; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; les impacts environnementaux imprévus sur les activités; les cours; les risques liés à la production, à la construction et à la technologie ou encore les besoins en capitaux et les risques d'exploitation liés aux activités ou à une expansion des activités; la dilution résultant des financements par actions futurs; les fluctuations du prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux et des taux de change; l'incertitude relative à la production et aux ressources de trésorerie futures;

l'incapacité de réaliser avec succès de nouveaux projets de développement, les expansions prévues ou d'autres projets tout en respectant le calendrier prévu; l'évolution défavorable du marché, de la situation politique et de la conjoncture économique générale ou des lois, des règles et des règlements applicables à la Société; les répercussions de la pandémie de COVID-19; les modifications apportées aux paramètres d'un projet; la possibilité d'un dépassement des coûts d'un projet ou de frais et de dépenses imprévus; les accidents, les conflits de travail, les protestations de la part des parties intéressées et de la collectivité ainsi que les autres risques inhérents au secteur minier; le défaut d'une usine, d'un équipement ou d'un procédé de fonctionner pas comme prévu; le risque lié à la découverte d'un vice de titre inconnu ou à toute autre réclamation défavorable; les facteurs mentionnés à la rubrique *Facteurs de risque* en plus d'autres risques, notamment ceux mentionnés dans les documents d'information continue de la Société, qui sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov) sous les profils d'émetteur de la Société.

En outre, l'information prospective figurant dans les présentes repose sur certaines hypothèses et comporte des risques liés aux activités de l'émetteur résultant. L'information prospective contenue dans les présentes repose sur certaines hypothèses, notamment les taux d'intérêt et les taux de change; le prix de l'or, du cuivre et d'autres métaux; l'état de la concurrence au sein du secteur minier; les titres de propriétés minières; les exigences financières et en matière de financement; la conjoncture économique générale, la situation politique et la conjoncture du marché; et les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements applicables à la Société.

Bien que la Société ait tenté de repérer les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les évènements ou les résultats soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective contenue dans la présente notice annuelle, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les évènements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les projets ainsi que les résultats réels et les évènements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux escomptés dans ces énoncés ou cette information. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'en remettre outre mesure à l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion. Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est donnée sous réserve de la présente mise en garde.

Une partie de l'information prospective ainsi que d'autres renseignements qui sont contenus dans les présentes au sujet du secteur minier et des attentes de la Société à l'égard du secteur minier et de la Société sont fondés sur des estimations établies par la Société à l'aide de données qui proviennent de sources du secteur accessibles au public ainsi que d'études de marché et d'analyses du secteur et d'hypothèses fondées sur des données et une connaissance de ce secteur que la Société estime être raisonnables. Toutefois, bien qu'elles révèlent généralement les positions relatives sur le marché, les parts de marché et les caractéristiques de rendement, ces données sont en soi imprécises. Bien que la Société n'ait pas connaissance que les données relatives au secteur figurant dans les présentes pourraient contenir des inexactitudes, le secteur minier présente des risques et des incertitudes susceptibles de changer en fonction de divers facteurs.

Il est recommandé au lecteur de ne pas se fier indûment à l'information prospective. La Société ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion, sauf comme le prescrit la loi.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

La Société est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, elle présente des renseignements sur les biens miniers, la minéralisation ainsi que les estimations de ressources minérales et de réserves minérales conformément aux exigences canadiennes en matière de présentation de l'information, lesquelles sont régies par le Règlement 43-101. Par conséquent, les renseignements compris dans le présent rapport de gestion sur les biens miniers, la minéralisation et les estimations de ressources minérales et de réserves minérales ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la Securities et Exchange Commission des États-Unis.